

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve



P 302163

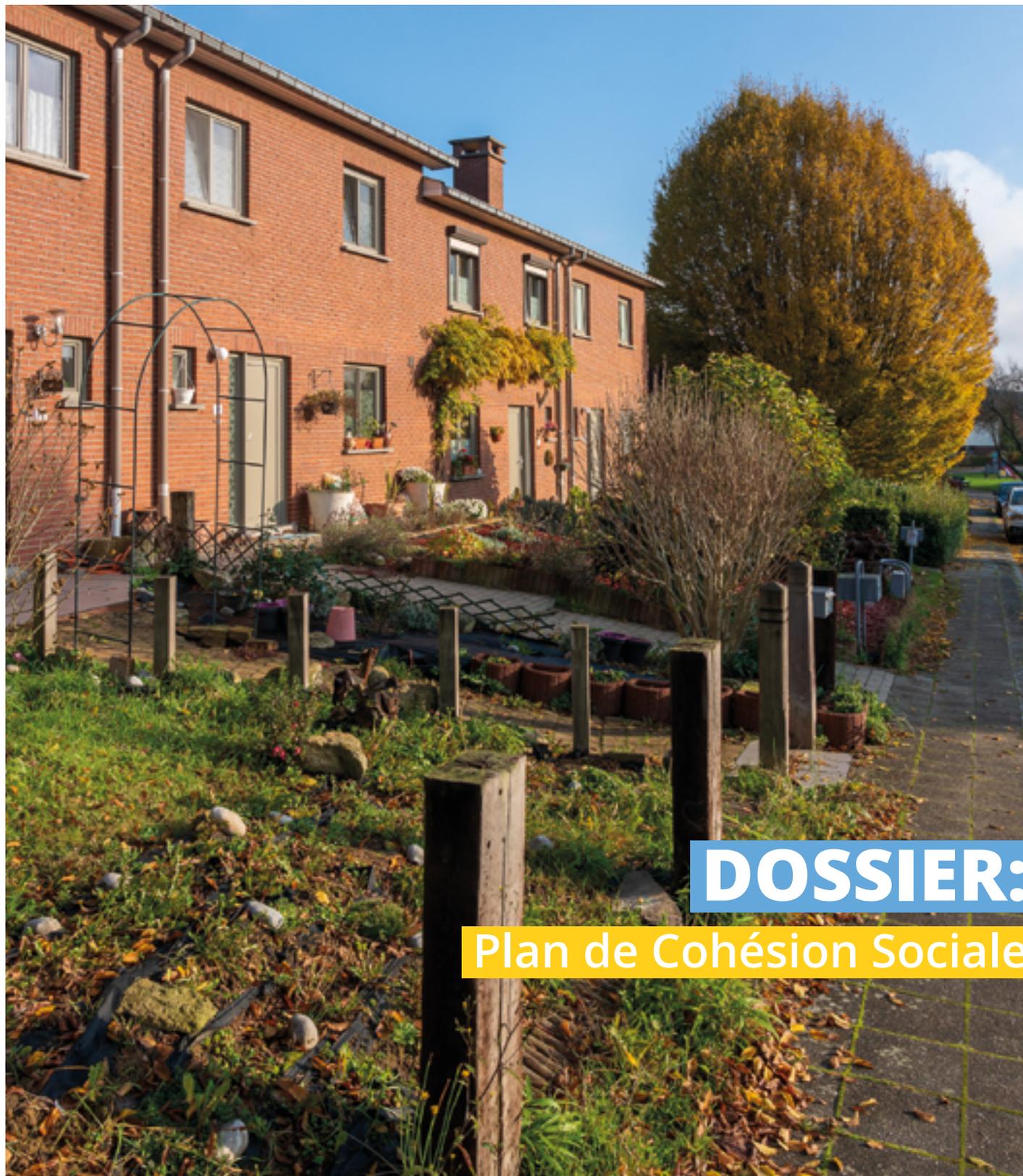
n°234

Bulletin communal - Bimestriel

www.olln.be

 /VilleddeOLLN

JANVIER - FÉVRIER 2022



DOSSIER:

Plan de Cohésion Sociale

esprit COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE

PHASE
2
PHASE

Découvrez la suite du programme !

Week-ends Découvertes

Sa 12.02 de 9h30 à 14h

Di 13.02 de 10 à 14h

Sa 19/Di 20.02

de 14 à 17h

Un quartier à taille humaine !

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet **Esprit Courbevoie**.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 ET 3 CH
BUREAUX & COMMERCES**

Infos et ventes :

Projet développé par :

+32.2.588.00.60
www.espritchcourbevoie.be



● **Editeur responsable :**
Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Rédaction pages 5 et 6:**
Etienne Scories

● **Photos de couverture, pages 5, 7 (bas) et 26:** Eric Cherville.

● **Réalisation et mise en page**
BaaM Communication Agency
0488 260 541
philippe@baam-aa.be
www.baam-aa.be

● **Publicité**
Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet :** olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de mars, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 31 janvier.

❗ Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00
contact@olln.be

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.



Chers concitoyennes et concitoyens,

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) concerne la mise en œuvre de dispositifs participatifs avec des associations, des habitants, des quartiers. Participer à la vie sociale, culturelle et politique n'est pas simple, notamment lorsque les revenus sont trop bas, mais aussi parce que nous vivons dans un monde turbulent et complexe. Les comportements, le mode de vie, le modèle de société, sont autant de réalités qui peuvent parfois mettre des bâtons dans les roues et conduire des personnes à l'isolement. Certaines sont en situation de détresse et de désespoir. En même temps ce sont leurs expériences et leurs parcours de vie qui sont les sources d'un mieux-être. L'équipe de professionnels qui anime le Plan de Cohésion Sociale y trouve ses appuis : une écoute active et un travail dans la confiance, la durée, la reconnaissance.

Les réponses pratiques aux difficultés que rencontrent les personnes relèvent de l'accompagnement et de la coordination entre services dans un ultime but, celui de faciliter les accès à la santé, au sport, à la culture, aux loisirs, à l'animation et à la vie politique, d'aider les personnes à embellir leur cadre de vie, à être parties prenantes dans des groupes, à faire valoir leurs droits. Dans ce modèle de relation et de service, il s'agit de coconstruire ensemble du lien social. Les effets bénéfiques de l'approche consistent en définitive à redonner du pouvoir aux personnes.

Je suis fière du travail réalisé au sein du PCS. Dans le contexte éprouvant des inondations et de la crise sanitaire, économique et sociale, l'action des services locaux et la consolidation de la cohésion sociale et sociétale jouent un rôle majeur dans les possibilités de rebondir. Je souhaite à chacun et chacune de trouver les ressources et le soutien nécessaires pour une joyeuse année 2022.

Nadine Fraselle,
Echevine des Affaires sociales





NEW PEUGEOT 308 HYBRID

**VENEZ
LES DÉCOUVRIR
ET LES ESSAYER**

DANS NOS POINTS DE VENTE



NEW PEUGEOT
3008 HYBRID

PEUGEOT
e-208

PEUGEOT
e-2008

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE
Avenue des combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP
Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

Gp Auto Mobile
DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



Tom & Co *Court-St-Etienne*
Votre animal et vous

**Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 18h30**

Beauty
Salon de toilettage et de soins | Beauté

Toilettage sur rendez-vous au 0479 / 46 17 53

Livraison à domicile | Lecteur de puce | Test qualité eau | Coupe Griffes | Gravure-médaille | Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be

Tom&Co Court-Saint-Etienne

**Jean-Lou
C'est Fou!**

N° tel: 0497 25 35 44

HORAIRES

**Du lundi au vendredi
11h30 - 14h00
17h30 - 21h00**

**Du samedi au dimanche
et jours fériés
17h30 - 21h00**

ADRESSE

**Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve**



Accéder aux droits fondamentaux

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un dispositif cofinancé par la Wallonie et la Ville. Il fait partie intégrante du service de Cohésion et Prévention sociales, lequel développe aussi d'autres missions. Les pages qui suivent vous présentent ce qui définit notre PCS local et la manière dont une partie des membres du service mènent leur travail.

Quelles difficultés les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve rencontrent-ils pour se loger, accéder aux soins de santé ou à une alimentation saine? Comment réduire les inégalités sociales? Comment chacun peut contribuer à une société plus solidaire? Ce sont quelques-unes des questions de l'état des lieux réalisé en 2019, lors de l'élaboration du Plan de Cohésion Sociale (PCS). Pour y répondre, les membres du service ont réuni des habitants, des associations et des professionnels, mené des enquêtes en rue et collecté des statistiques.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, un habitant sur cinq dispose de faibles revenus. Or, notre entité est une des communes de Wallonie où les inégalités de revenus sont les plus importantes. En d'autres mots, cela signifie que les faibles revenus sont présents dans une même proportion qu'ailleurs en Wallonie alors que les hauts revenus sont plus présents. Ce qui a pour conséquence de pousser les prix à la hausse. C'est ainsi par exemple que pour des personnes disposant de faibles revenus, acheter une maison, voire louer un appartement dans le parc immobilier privé est devenu impossible.

Quand on dispose de faibles revenus, un coût élevé est effectivement un obstacle important pour accéder à une série de droits, mais ce n'est pas le seul obstacle. Les personnes qui disposent de petits revenus peuvent vivre d'autres difficultés comme l'isolement, le manque de liens sociaux, les problèmes de santé... Les enquêtes réalisées en 2019 ont ainsi montré que plus on descend dans l'échelle des revenus, moins les personnes vont en vacances ou au cinéma, moins la participation à la vie sociale, culturelle et politique est une réalité vécue et plus les phénomènes d'isolement sont marqués.

Travail en réseau

Trois personnes (deux équivalents temps-plein) travaillent pour le PCS. Steve Evrard, chef de projet, assure la coordination en lien avec les mandataires et les services.



*Le quartier du
Bauloy.*

Pauline Gérard, chargée de projets, collabore avec les habitants et les associations dans les quartiers. Etienne Scorier, coordinateur méthodologique et pédagogique, anime des plateformes de travail en réseau et assure les évaluations avec le chef de projet.

La stratégie poursuivie par cette partie de l'équipe consiste à favoriser l'accès aux droits fondamentaux des habitants disposant de petits revenus en agissant main dans la main avec les services concernés et en apportant des réponses concrètes dans les quartiers avec les associations et les habitants.

Pour expliquer comment ce travail peut être mené, nous prenons l'exemple des soins de santé. Pour accéder aux soins, une personne peut rencontrer des difficultés personnelles : isolement, difficultés à comprendre, barrière de la langue... Il y a également des obstacles qui sont liés à des problèmes d'organisation des professionnels du secteur : manque de contact entre professionnels de différents secteurs, méconnaissance du réseau... Enfin, il y a des obstacles inhérents au système : devoir avancer les frais médicaux avant remboursement, manque de médecine conventionnée, système compliqué et de plus en plus digitalisé...

Cet exemple permet de comprendre que pour réduire les obstacles aux droits fondamentaux, il faut agir à plusieurs niveaux : avec les usagers eux-mêmes, avec les professionnels du secteur et avec les organismes ou pouvoirs publics concernés. C'est ce dont il est question dans les pages suivantes. ●



Plusieurs plateformes

Les professionnels concernés par l'accès aux droits fondamentaux des personnes disposant de faibles revenus collaborent au sein de différentes plateformes. Chaque plateforme rassemble les associations et services concernés par une problématique lors de moments de concertation, pour élaborer des réponses communes.

Réseau désaffiliation. Pour accompagner les personnes en situation de précarité, il faut non seulement connaître les services qui peuvent apporter une réponse aux différentes nécessités (logement, alimentation, santé...) mais également collaborer avec eux. En effet, le professionnel qui est amené à apporter un soutien à une personne qui se trouve en situation de grande difficulté lui propose généralement un accompagnement qui va nécessiter de se coordonner dans le temps avec d'autres services. Ces services se réunissent au sein du réseau désaffiliation.

Amélioration du cadre de vie des quartiers de logement public. Des concertations ont lieu régulièrement avec les sociétés de logement public et les services concernés, pour améliorer l'entretien et l'aménagement des espaces verts et des voiries. Notamment à l'occasion de l'opération Eté solidaire.

Coordination des associations et services qui proposent une aide alimentaire. La récolte, le stockage et la redistribution des denrées alimentaires à l'échelle locale sont assurés par plusieurs associations et services, qui rencontrent des problèmes organisationnels et logistiques. Un cadastre de ces acteurs, le partage des expériences plurielles et la mutualisation des moyens permettent de résoudre certains de ces problèmes.

Participation sociale, culturelle et politique. Une quinzaine d'animateurs d'associations culturelles et d'éducation permanente organisent des rencontres avec les habitants, dans cinq quartiers de logements publics (lire pages suivantes). La plateforme permet aux animateurs d'échanger et de se former à partir des pratiques, et de coordonner les actions.

Sport, loisirs et culture dans les quartiers. Parmi les pistes concrètes suggérées par les habitants, se retrouve la nécessité de proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs plus accessibles (coût, proximité, diversité de l'offre...). Différents services (para-)communaux se



Aménagement réalisé dans le cadre d'Eté solidaire, à Lauzelle (Louvain-la-Neuve).

concertent pour améliorer, rendre plus visible/accessible, et augmenter l'offre.

Interface avec les acteurs de la santé. Plateforme de concertation avec l'ensemble des acteurs de la santé en vue de faciliter l'accès aux soins de santé (ne s'est pas encore réunie).

Plateforme interculturelle. Comment agir dans des situations de tension interculturelle ou face à des discours dogmatiques voire extrémistes ? La plateforme vise à accompagner et outiller les acteurs professionnels et associatifs et à soutenir les initiatives visant à favoriser les relations interculturelles entre les groupes, dans les quartiers, au sein des communautés scolaires et universitaires.

Réseau Egalité. Des professionnels de Wallonie et de Bruxelles issus de différents secteurs collaborent depuis plusieurs années autour de la question de l'égalité sociale. La réflexion actuelle autour de la gestion de projet dans l'action sociale et culturelle rassemble une soixantaine d'acteurs de terrain, de membres des administrations publiques et de chercheurs.

Plateforme emploi insertion. Revaloriser localement les filières, métiers et les emplois manuels et soutenir des personnes les plus distantes de l'emploi à l'élaboration de leur projet professionnel sont les deux objectifs prioritaires de cette plateforme. ●

Les coordonnées des associations et services qui participent aux différentes plateformes se trouvent, sur notre site olln.be (service au public > cohésion et prévention sociales).

📞 010 / 43 64 82

Dans les quartiers

Un travail de longue haleine, sur le terrain.

Elle est le sourire et l'oreille attentive de notre service de Cohésion et Prévention sociales dans nos quartiers de logements publics.

Engagée en février dernier, l'Ottintoise Pauline Gérard est chargée de mener des actions de terrain, pour concrétiser les différents axes de notre Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025.

Une aubaine pour cette anthropologue de formation, qui apprécie le contact et le travail de réseautage.

« Renforcer les initiatives qui existent dans les quartiers et les mettre en valeur, permettre aux habitants les plus isolés de s'autonomiser, d'être acteurs, d'occuper une place dans leur milieu de vie... ça fait sens. »

Temps d'écoute et d'échange

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) vise à réduire la précarité et les inégalités. Il doit contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable, pour le bien-être de tous.

Derrière les beaux mots, il s'agit d'un travail de longue haleine, pour obtenir la confiance des habitants, créer du lien entre eux et du lien avec les services de la Ville, les élus, les associations actives dans les quartiers. Le travail communautaire implique des projets récurrents :



Festival du Film Intergénérationnel (FFI) au Centre culturel d'Ottignies (CCO), le 1^{er} décembre. Marguerite Vandamme (Tchafouille), Sandrine Debroux (CCO), Françoise-Dominique Graffar (Tchafouille), Billie Strazzeri-Ritton (Entr'âges) et Jeannine Van Calster (Tchafouille).



Pauline Gérard

pour que les habitants y participent, il faut leur laisser le temps de les comprendre et de s'y intéresser.

« Un premier axe consiste à organiser des temps d'écoute et d'échange. En mars, par exemple, nous avons réuni les jeunes de la Chapelle aux Sabots, les éducateurs de rue de notre service, des représentants du Fil blanc (NDLR : ASBL active dans le quartier) et le directeur de l'école Notre-Dame, autour du projet de réaménagement de la plaine de la Chapelle. L'école a repris une partie du site, dont elle est propriétaire. Nous souhaitons permettre à chacun d'exprimer ses désirs pour l'aménagement futur de la plaine. Les jeux devraient être déplacés, des bancs permettront aux familles de venir pique-niquer... »

Pauline Gérard évoque aussi l'initiative « Forum ouvert » menée avec notre CPAS, les maisons médicales, le Centre Placet et le Centre local de Promotion de la Santé, sur le thème « Crise sanitaire, crise climatique, et nous là-dedans ?! ». Une première rencontre a eu lieu en juillet, qui a réuni une quinzaine de personnes. Trois autres rencontres suivront.

« Le Forum ouvert est un lieu où toutes les paroles peuvent être entendues. La parole des professionnels n'est pas supérieure à celle des habitants. A partir du thème général, les citoyens amènent des thèmes plus précis et on échange, un peu comme dans un café, de manière informelle. »

Participation à des activités

Un 2^e axe de travail prévoit de favoriser la participation à des activités artistiques, de loisirs, d'éducation permanente ou sportives: cinéma de quartier au Buston et au Bauloy, stages du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) dans les « agoraspaces », stages de l'école de cirque... Un 3^e axe doit faciliter l'accès à la culture, au tourisme et aux loisirs en tant que spectateur ou visiteur.

« S'il est important d'amener des initiatives dans les quartiers, il est tout aussi important de permettre aux habitants de



découvrir les initiatives socio-culturelles organisées en dehors de leur environnement proche. Le théâtre, par exemple, grâce aux tarifs réduits de l'Article 27. Nous faisons la publicité des initiatives en distribuant des prospectus, en faisant du porte-à-porte, en passant via des personnes relais... », explique Pauline Gérard. « Dans le contexte de la pandémie, c'est compliqué. Pour les travailleurs sociaux, rétablir le lien de confiance afin de sortir les habitants de leur isolement sera un grand défi dans les mois qui viennent. »

En juillet, le spectacle « Ya de la joie » (dans le cadre de Place aux Artistes) a réuni une quarantaine de personnes au Bauloy... la plupart venues de l'extérieur.

« Nous étions déçus qu'il n'y ait pas plus d'habitants du quartier, car nous avons fait beaucoup de porte-à-porte pour les inviter. Cela dit, les retours étaient très positifs : le fait que quelque chose s'organise dans le quartier, qui attire des personnes venues d'ailleurs, a été bien perçu. Les visiteurs ont pu découvrir le Bauloy et apprécier comme le quartier est beau, très vert. »

En août, une quinzaine de personnes ont participé à « Scène de village » au Buston, une organisation du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW). Le 1^{er} décembre, la chargée de projets a invité les habitants des quartiers à une projection du Festival du Film Intergénérationnel (FFI) au Centre culturel d'Ottignies. En partenariat avec les associations actives dans les quartiers, l'ASBL Entr'âges organisatrice du festival et l'Article 27.

« Nous avons aussi lancé un partenariat avec le Festival Maintenant !, parce que nous sommes convaincus que la démarche de transition ne concerne pas que le public favorisé. Les personnes vivant des situations économiques, professionnelles ou sociales difficiles ont déjà une expertise dans cette dynamique et devraient pouvoir échanger avec les autres. Malheureusement, le fait de devoir franchir la porte d'un auditoire de l'université a sans doute freiné la participation à la conférence « Pour une écologie solidaire et populaire » que nous plébiscitions. L'an prochain, nous essaierons d'impliquer les habitants des quartiers de logement public dans l'élaboration même du programme. »

Entraide et solidarité

Un 4^e axe vise à favoriser et soutenir les démarches d'entraide et de solidarité entre voisins. Pour le concrétiser, Pauline Gérard encadre trois potagers de quartiers, au Bauloy, au Buston et à la Chapelle aux Sabots.

« Des habitants se mettent ensemble pour cultiver un espace mis à leur disposition par la Ville. Nous aimerions que les potagers deviennent totalement autonomes, mais les organisations restent fragiles, parce que c'est de l'humain. Les participants doivent tenir compte des intérêts collectifs, pas seulement de leurs intérêts personnels. Certains potagistes



Gravure et balade « plantes comestibles » au Buston, en août.

sont actifs depuis des années, d'autres ne restent qu'un an. La dynamique dépend du groupe, des relations entre les uns et les autres. »

La Ville met également cinq locaux communautaires - qu'elle loue aux sociétés de logement - à disposition des associations actives dans les quartiers. Ce sont de véritables fourmilières (lire pages suivantes).

Aménagements légers

Enfin, un 5^e axe concerne la réalisation de petits aménagements (mobiliers urbains, voirie, espaces verts...) au départ des souhaits émis par les habitants.

Ainsi, les occupants des appartements de Notre Maison ont fait part de leur envie de voir s'aménager la cour intérieure de leurs immeubles, à Lauzelle. Des bacs à fleurs et bacs potagers surélevés y ont été installés, dans le cadre d'Été solidaire. Au Bauloy, c'est un espace barbecue qui a été installé dans le jardin de la maison de quartier. Il a été construit par des jeunes du quartier accompagnés par deux éducateurs de rue, également dans le cadre d'Été solidaire.

« Le Plan de Cohésion Sociale court jusque 2025. A l'approche de son échéance, un 6^e axe sera mis en œuvre, pour co-construire le nouveau Plan avec les habitants des quartiers. On évaluera ce Plan-ci et on décidera ensemble des missions à entreprendre dans les années à venir. » ●

010 / 43 61 13, 0473 / 75 70 18
pauline.gerard@olln.be

Avec les autres

Pour faciliter la participation à la vie sociale, culturelle et politique des publics à faibles revenus.

Plus on descend dans l'échelle des revenus, moins la participation à la vie sociale, culturelle et politique est une réalité vécue, moins les personnes bougent, plus les phénomènes d'isolement sont marqués...

C'est le triste constat établi à l'issue du diagnostic local de cohésion sociale réalisé en 2019 (qui a réuni des habitants, des élus et différents partenaires du Plan de Cohésion Sociale).

Le service en a donc fait une priorité à travers son plan d'action: donner une place, reconnaître la parole des habitants les plus isolés.

Récolter la parole

Le projet « Avec les autres » a démarré en 2021, dans cinq quartiers de logements publics : la Chapelle aux Sabots, le Bauloy, le Buston, Mousty et Lauzelle. Première étape : récolter la parole.

« Concrètement, c'est du porte-à-porte, pour trouver des personnes qui acceptent de témoigner », explique Pauline Gérard, chargée de projets pour notre service de Cohésion et Prévention sociales. « On leur demande de nous raconter comment elles sont arrivées dans le quartier, leur vécu dans leur environnement, les aspects positifs et négatifs, si elles participent à la vie culturelle et sociale du quartier, les relations avec le voisinage, la commune, la société de logements... »

Les entretiens durent de une à deux heures et s'effectuent à deux : une personne qui pose les questions, l'autre qui écrit. Pour effectuer ce travail, Pauline Gérard est accompagnée de représentants de plusieurs associations : les Femmes Prévoyantes Socialistes, les Equipes populaires, le CIEP, Vie Féminine, Génération Espoir, le Centre Placet, Habitat et Participation, Présence et Action Culturelles, le Fil blanc et le Centre Culturel du Brabant wallon (CCBW).

« C'est un travail de longue haleine. Il faut d'abord établir un lien de confiance. Après avoir recueilli les témoignages, il faut les retranscrire entièrement. Car nous les restituons aux habitants. »

Légitimer pour rendre acteur

Après avoir effectué une vingtaine d'entretiens, la 2^e étape consiste à rassembler les participants pour qu'ils

échangent sur leurs témoignages respectifs. Et au départ de leur parole, déterminer des actions à faire ensemble (un atelier cuisine, une sortie culturelle...), faire émerger des interpellations envers les services et le politique.

Ainsi, ce ne sont pas les travailleurs sociaux qui arrivent avec des projets clé-sur-porte, mais les habitants qui expriment des besoins et les professionnels qui les soutiennent dans la définition de leurs projets.

« Cela prend évidemment beaucoup plus de temps, mais le PCS s'étend sur 5 ans (jusqu'en 2025). Au final, nous souhaitons que des groupes de citoyens s'autonomisent et deviennent parties prenantes de la vie sociale, culturelles et politique, dans chaque quartier. Comme le collectif Vivre et Agir ensemble à la Chapelle aux Sabots. »

Une dizaine d'entretiens ont déjà été menés à Lauzelle, et une quinzaine au Buston. S'en est suivi, une première rencontre collective, dans chaque quartier. Avec un succès qu'on pourrait qualifier de mitigé, hors contexte: 4 participants à Lauzelle, 8 au Buston.

« On est dans un processus lent mais c'est le processus en lui-même qui est important. Les entretiens se poursuivent, d'autres personnes rejoindront chacun des groupes. Peut-être même que les groupes s'ouvriront à l'ensemble du quartier, pas seulement aux personnes qui ont témoigné, ce n'est pas défini. Le but est que les habitants soient reconnus comme légitimes pour porter des revendications et faire émerger des projets. Qu'ils se sentent plus forts d'abord individuellement, puis collectivement, qu'ils s'approprient leur quartier et leur logement, pour qu'ils en deviennent acteurs. »

Dans les autres quartiers (Bauloy, Chapelle aux Sabots et Mousty), les rencontres collectives n'ont pas encore débuté, les équipes poursuivent la récolte des témoignages.

Méthodologie co-construite

Les travailleurs du terrain sont accompagnés méthodologiquement par notre service de Cohésion et Prévention sociales, le CEFOC et le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement, afin de garantir une vision commune. En amont, ils ont aussi bénéficié de l'expertise du Réseau Egalité.

La méthodologie s'appuie entre autres sur les travaux de Jacques Rancièrre, qui postule que tous les hommes ont une égale intelligence et qu'on peut apprendre seul, sans maître explicateur.

A terme, d'autres partenaires comme le Rassemblement wallon du droit à l'habitat, la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, le Centre culturel d'Ottignies et le Centre régional d'intégration du Brabant wallon devraient rejoindre le projet. ●

Des locaux pleins de vie !

De nombreuses activités s'organisent dans nos locaux communautaires, par des associations de qualité : école de devoirs, gymnastique douce pour les séniors, alphabétisation...

Lire sur les lèvres

Pour ne pas être exclu(e) d'une conversation. L'ASBL Les Malentendants propose des cours de lecture labiale à Lauzelle. Une aide formidable pour les personnes appareillées.

« Le nombre de fois où j'ai entendu « Mais elle est sourde ou quoi ? » ! »

Le quotidien des personnes malentendantes/appareillées est difficile. Suivre les conversations, dans un groupe, leur est quasiment impossible : tous les sons leur parviennent en même temps, les sujets passent du coq à l'âne... Beaucoup s'aident en regardant les lèvres de leur interlocuteur.

Saviez-vous qu'il existe des cours (5 années) pour acquérir des trucs afin de mieux lire sur les lèvres (de face et de profil), plus rapidement ? L'ASBL Les Malentendants les propose tous les mardis matin (par séances d'une heure) dans le local communautaire de Lauzelle.

« J'anime une classe de 3^e année, divisée en deux pour respecter les mesures sanitaires : un groupe de 3 personnes, l'autre de 4. Pas plus, car nous enlevons le masque. Le local est aéré en permanence », explique la Néolouvaniste Anny Van den Berge. « J'entamerai un cours de 1^{ère} année en janvier, pour répondre à la demande de déjà deux candidats débutants. »

Anny - qui a suivi les cours de l'ASBL Les Malentendants à Wavre avant de se former pour pouvoir les enseigner - propose aux nouveaux de participer à une séance, pour déterminer leur niveau. Certains ont déjà l'habitude de lire sur les lèvres, d'autres pas.

Les élèves ? Essentiellement des séniors, mais pas seulement. La plupart sont appareillés, comme Anny.

« Les cours ne conviennent pas aux personnes tout à fait sourdes, car on s'accroche à ce qu'on a entendu dans la phrase pour en comprendre le sens. C'est basé sur la suppléance mentale.

Mouchoir et bougeoir sont fort semblables au niveau des lèvres. Les mots qu'on a entendus avant et après permettent de savoir s'il s'agit de mouchoir ou bougeoir. Evidemment, ce n'est jamais comme si on avait de bonnes oreilles. »

On vient de loin

La Néolouvaniste Marie-Claire Jonnaert suit les cours depuis 3 ans. Elle est appareillée depuis 42 ans, ce qui ne l'a pas empêchée de mener une carrière professionnelle normale, en tant que professeur de psychopédagogie dans l'enseignement supérieur.

« Les étudiants le savaient, ils me remettaient leurs questions sur papier, à l'intercours. J'exigeais le respect, dès le début de l'année. J'ai eu l'aide de la direction : je disposais de micros. »

Néanmoins, quel calvaire : les appareils sont coûteux, la logopédie n'est pas remboursée...

« Ce cours me donne l'occasion de rencontrer des personnes qui connaissent les mêmes soucis que moi. La lecture labiale m'aide vraiment beaucoup. Sans cela, je suis perdue. »

Même constat pour Cathelyne Duray, qui vient de Sombreffe pour suivre les cours d'Anny.

« J'ai eu des problèmes d'audition du jour au lendemain, il y a 4 ans et demi, suite à un AVC dans une oreille. Même si j'entends à 100% de l'autre oreille, je ne capte plus rien dans un milieu bruyant. Or je travaille dans la grande distribution. Le bruit, c'est mon quotidien. Avant l'imposition du masque, pouvoir lire sur les lèvres m'aidait beaucoup au boulot. »

Adrien Huart vient de plus loin encore : Ciney ! « Je ne veux pas être exclu de ma famille ni de mes amis. Les jeunes parlent très vite et n'articulent pas. On est vite mis de côté quand on ne comprend pas. »

Anny Van den Berge assure que le cours est très détendu. Il se passe essentiellement en silence.

« Je donne un mot repère. Ensuite, je « prononce » une phrase sans le son. Trois fois. Le mot repère doit permettre de comprendre la phrase, rien qu'en regardant les lèvres. Enfin, je prononce la phrase avec le son. Et c'est là qu'on s'amuse, parce que ça coince : on a compris tout autre chose, un peu comme Tournesol ! Avec le temps, on s'améliore. »

15€ de cotisation + 75€ pour l'année
0477 / 24 90 88 (Anny Van den Berge)

Modélisme au Bauloy

L'Ottintois Gilbert Deboeuf partage son savoir à 7 passionnées de modélisme, dans le local communautaire du clos Marie Doudouye. Tous les lundis, dans une ambiance familiale.

Comprendre comment un vêtement se construit. Créer un patron à partir d'un dessin, concrétiser le modèle dont on a rêvé. Robes de mariage, pantalons, jupes... il n'y a pas de limites.

« C'est passionnant ! » s'exclame la Néolouvaniste Marie-Jo, qui suit l'atelier de modélisme animé par Gilbert Deboeuf depuis plus de 10 ans. « Nous avons transité un temps par le Collectif des Femmes, mais depuis 2 ans, nous avons retrouvé notre local initial au Bauloy. »

Le groupe a évolué aussi. Aujourd'hui, elles sont sept dames autour de leur vénérable professeur. Habitantes de notre commune, et voisines (Gastuche, Dion et Mellery).

« Nous sommes une petite famille. Personne ne peut désunir ce que Gilbert a uni », décrète Amal, d'Ottignies. « On aime bien rigoler ! On a conservé l'esprit du Réseau d'Echange de Savoirs (RESO) qui nous rassemble depuis le début. »

« On a toutes des compétences différentes mais on se complète bien », poursuit Marie-Jo. « Il n'y a pas de chef. C'est un travail d'équipe : ensemble, pour avancer dans un projet collectif. C'est formidable, car on est toutes hyper créatives. »

Et la Néolouvaniste de nous montrer les photos de superbes « broderies sauvages » réalisées dans le cadre d'un projet du Collectif des Femmes autour des droits des femmes.

« On visite aussi des musées et des expositions, pour trouver de l'inspiration. »

Des pincettes pour deux seins

Le professeur se dit comblé et enrichi par l'amitié de ses élèves.

« Au début, je leur ai rappelé qu'elles avaient deux seins : elles devaient comprendre comment on réalise un relief, dans un vêtement. »

Aujourd'hui, les « pincettes » n'ont plus de secrets pour les participantes. Elles sont indispensables pour magnifier la forme de la personne qui porte le vêtement.

« On n'est plus limitées aux patrons qu'on trouve dans les revues », se réjouissent Christiane et Marguerite.

Il ne s'agit pas d'un cours de couture, mais rien n'empêche de couper le tissu et coudre le vêtement à la maison.



« Nous avons appris à regarder les vêtements, nous en voyons tous les détails et... les défauts. On réfléchit maintenant, avant d'acheter un vêtement », constate Amal.

L'atelier se déroule de 10h30 à 16h, tous les lundis (sauf congés scolaires).

📞 010 / 41 19 48 (Gilbert Deboeuf)

Gymsana

Le CPAS et la Ville financent des cours de gymnastique douce dans les quartiers du Buston et de la Chapelle aux Sabots, et à la résidence du Moulin :

- Au Buston : le vendredi de 9h15 à 10h15 (suivi d'un second cours, pour les personnes qui souffrent de Parkinson) ;
- A la Chapelle aux Sabots : le mercredi, de 11 à 12h ;
- A la résidence du Moulin (Ottignies) : le lundi de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45, le mardi de 14 à 15h.

La participation s'élève à 2,5€/cours.

📞 0471 / 42 47 22 (Mélanie Vanhée)

- A la Chapelle aux Sabots (avenue des Hirondelles, 1, à Cérroux-Mousty) : école de devoirs par l'ASBL Le Fil Blanc, gymnastique douce pour les seniors par Gymsana, activités de l'ASBL Vivre et Agir ensemble à la Chapelle ;
- Au Bauloy (clos Marie Doudouye, 28, à Ottignies) : école de devoirs, cours de modélisme textile par le Collectif des Femmes, ateliers du réseau d'échange de savoirs « Reso » ;
- Au Buston (avenue des Eglantines, 5, à Limelette) : cours d'arabe par l'ASBL Quand les femmes s'en mêlent, gymnastique douce pour les seniors par Gymsana, atelier de tricot, broderie... par De fil en aiguilles ;
- A Lauzelle (rue Charles de Loupaigne, 27/001, à Louvain-la-Neuve) : école de devoirs par l'ASBL AEF, cours d'alphabétisation par le Collectif des Femmes, entretiens (CRIBW) dans le cadre du parcours d'intégration, cours de l'ASBL « Les Malentendus », réunions des Alcooliques anonymes ;
- Au Biéreau (cour de la Ciboulette, 16, à Louvain-la-Neuve) : école de devoirs par La Chaloupe.



DL FINANCE

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.dlfinance.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES

010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



CROIX-ROUGE

de Belgique



MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN | COURT-ST-ETIENNE
MONT-SAINT-GUIBERT | CHASTRE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty
010/41.88.66 ou 0490/113.475

La MCR vous propose, hors les murs :

- + **L'épicerie sociale APIDES***, Clos de l'Académie, 1 à 1490 Court-St-Etienne | Ouverte le mardi de 11h à 14h, **sur rendez-vous**
- + **L'épicerie solidaire Vents du sud***, Rue des Bruyères, 12 à 1348 Louvain-La-Neuve | Ouverte le lundi et le jeudi de 13h à 17h30. Tel 0492/90.29.30
- + **La Vestiboutique**, Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies | Ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 17h. Tel 0479/04.18.33
Les dons se font sur rendez-vous.
- + **Le service HESTIA** destiné à des personnes isolées (visites et activités collectives) | **Contact** : 0474 71.78.13
- + **Les collectes de sang**. Renseignements sur le site de la Croix-Rouge – rubrique « Don de sang » pour les lieux, dates et heure(s)
Tél. 010/45.14.71 pour don de plaquettes ou plasma ou autre renseignement.

Et dans les locaux de la Maison Croix-Rouge :

- + **Les formations** : Brevet européen de Premier secours, secourisme, etc. Inscription sur le site de la Croix-Rouge : rubrique « Se former »
- + **La location et la vente de matériel sanitaire** : lits médicalisés, fauteuils roulants, vélos d'appartement, etc. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h | **Tel** : 010/41.07.41 et pour les lits médicalisés : 0497/52.00.00
- + **La Brocante** Chaque vendredi de 9h30 à 12h30
Tel 0493/37.51.60
- + **La bouquinerie** :
-Dépôt de livres tous les vendredis de 9h00 à 12h00
-Vente et dépôt de livres : tous les samedis, de 9h00 à 12h00

Si vous désirez en savoir plus sur nos activités et si vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux, sur rendez-vous. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse MCR.Ottignies@croix-rouge.be.

Nous vous en remercions.
Les mandataires de la Maison Croix-Rouge

Didier FRANS,
Vice-Président

Jean-Paul DUPREZ,
Président

Roland VERLINDEN,
Trésorier

* L'accès aux épiceries sociales est réservé aux bénéficiaires détenteurs d'un réquisitoire obtenu auprès des CPAS des communes d'Ottignies LLN ou de Court-St-Etienne ou auprès du service social des étudiants de l'UCL.



SALON RENAULT 2022

conditions
salon
ouvert les
dimanches
16-23-30 jan



jusqu'à
8 300€
d'avantages*

0 - 7,0 l/100 km · 0 - 183 g CO₂/km (WLTP)

contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

* exemple calculé sur base d'un espace initiale paris blue doi 190 edc toutes options incluses. prix catalogue conseillé tvaoc de 65 465 €, moins remise de 6 550 €, moins prime de recyclage conditionnelle de 1 750 €. offres réservées aux particuliers à l'achat du modèle renault neuf concerné et valables du 1/01/2022 au 31/01/2022. infos et conditions sur renault.be. annonceur : Renault belgique-luxembourg s.a. (importateur), chaussée de mons 281, 1070 bruxelles, tva be 0403 463 679 - iban be76 0017 8828 2195. informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be.  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Renault préconise 

renault.be

RENARD 
DEPUIS 1933

www.renardetfils.be

Renard & Fils

Av. Provinciale 51 - 1341 Ottignies

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 26 octobre.

La bourgmestre Julie Chantry annonce que la Ville a acquis la dernière maison qui n'était pas encore en sa possession dans l'îlot de la place du Centre (Ottignies). Elle demande ensuite d'approuver le règlement qui organisera l'attribution du budget participatif (30.000€) en 2021-2022. La Ville a organisé la 1^{ère} attribution l'an dernier, dans le cadre de Proximity, en partenariat avec la Fondation Be Planet. Vu l'évaluation mitigée, on a jugé que le coût du processus était trop élevé (10.000€) et qu'il était préférable d'organiser l'attribution en interne, pour que l'intégralité du budget aille aux projets. D'autant que la Ville a engagé une chargée de la Participation. Le jury comptera des citoyens, des experts, des représentants de l'administration...

Les conseillers de la minorité se réjouissent du fait que la Ville reprenne la main sur l'ensemble du processus. Kayoux estime que le jury pourrait être entièrement citoyen, avec le soutien d'experts et de l'administration, et que le budget pourrait être plus élevé. OLLN2.0-MR conteste la forme, dans le projet de délibération. Il y est précisé en plusieurs endroits que la proposition émane des partis de la majorité (pas du Collège). « *Vous faites la part belle à la participation, au point qu'on se demande à quoi sert encore le Conseil. Ce n'est pas la première fois. Je vous suggère de revoir le projet de délibération pour vous éviter la honte d'une nouvelle annulation par la tutelle* », dénonce le conseiller Nicolas Van der Maren.

La bourgmestre n'a pas été choquée par la formulation dans la délibération mais reconnaît ne pas être une spécialiste du Code de la démocratie locale. Elle se tourne vers le directeur général, qui confirme la possibilité de remplacer la mention « les partis de la majorité » par « le Collège ».

6 abstentions

Police

Les conseillers approuvent à l'unanimité la lettre de mission du chef de corps de notre zone de police. « *Nous attendons la réponse que le Collège réservera aux questions qu'il soulève, notamment concernant le recrutement et l'état du commissariat* » signale, en substance, le conseiller Nicolas Van der Maren.

La bourgmestre Julie Chantry répond que le Collège soutient le chef de corps dans sa volonté d'engager, mais toutes les zones sont confrontées à la difficulté



de trouver des postulants. S'agissant du projet de reconstruction du commissariat, le Collège y travaille activement.

Le conseiller Yves Leroy a bien lu que le chef de corps estime que chaque citoyen a le droit de vivre dans le calme, mais regrette que ce n'est malheureusement pas la réalité vécue par les habitants du Parc de la Source (Louvain-la-Neuve), le vendredi soir.

Le conseiller Nicolas Van der Maren s'étonne de l'importance de la situation de caisse de la zone au 30 septembre. « *Equivalente à 80% de la subvention communale* », ajoute le conseiller Jacques Otlet.

« *On approche de Noël, c'est peut-être le Père Noël qui est passé ?* », rêve le président Cedric du Monceau, déjà dans ses préparatifs on dirait.

L'échevin des Finances Philippe Delvaux indique que « *La situation de caisse n'est pas équivalente à 80% mais à 40%* ». Il rappelle que le budget de la police ne se limite pas à la dotation communale. La Ville verse l'entièreté de sa contribution en début d'année, le Fédéral paie sa dotation mensuellement.

Ecoles communales

Comme chaque année à pareille époque, l'échevine en charge de l'Enseignement Annie Galban-Leclef fait le point sur les chiffres de la rentrée scolaire dans les 9 écoles communales.

Nous avons perdu 6 élèves par rapport à 2020 (1511 au lieu de 1517). « *Cette petite baisse en maternelle est généralisée dans l'ensemble de la communauté française,*



tous réseaux confondus, suite à une dénatalité », explique l'échevine. « Mais il y a une très bonne rentrée à Blocry, à Limelette et à Mousty. En 10 ans, nous avons gagné 118 élèves. »

Annie Galban-Leclef présente la convention de partenariat avec un riverain de la rue du Roi Albert pour l'aménagement d'un verger dans le jardin de l'école d'Ottignies. Le riverain se chargera de l'achat, de la plantation et de l'entretien de dix pommiers ; la Ville, de l'entretien de la prairie. Ce sera l'occasion de développer un projet « nature » avec les élèves et d'organiser une fête de la récolte, dans le quartier.

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux revient sur le budget participatif évoqué en début de séance pour signaler que la Participation ne se limite pas aux dépenses en numéraire. Ici, c'est un riverain qui a souhaité participer à la vie de l'école qui jouxte sa propriété.

Unanimité.

Prix Rossel et Plan de Mobilité

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes annonce la liquidation des prix en numéraire de 2000€ pour les Grand Prix Victor Rossel 2020 et 2021.

La conseillère Nancy Schroeders estime que la Ville devrait avoir plus de visibilité, vu l'importance des prix qu'elle accorde.

L'échevin reconnaît qu'il est très difficile d'exister à côté du conglomérat du groupe Rossel.

Egalement échevin de la Mobilité, David da Câmara Gomes propose une longue présentation de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM) de Louvain-la-Neuve. Le processus d'actualisation a démarré en 2014 et force est de constater que plusieurs mesures envisagées sont déjà obsolètes. La crise sanitaire a ralenti le processus et apporté des changements en matière de mobilité. Le bilan est donc mitigé, mais *« faire de la politique, c'est aussi prendre le risque de faire des choses et de se rendre compte qu'elles ne fonctionnent pas »*, déclare le conseiller Hadelin de Beer de Laer, qui qualifie la présentation de l'échevin d' *« exercice remarquable d'évaluation des politiques publiques »*. *« Le mérite est d'avoir essayé, d'avoir appris des choses... et si on est déçu, de le reconnaître. »*

« Dommage que le Plan ne prenne pas en compte des éléments plus récents : le développement du télétravail suite à la crise sanitaire, le SOL du nouveau quartier Athéna-Lauzelle... Nous devons enterrer - oups, lapsus - entériner un travail qui n'aura servi à rien et aura coûté 200.000€ aux citoyens, ce n'est pas acceptable », juge le conseiller Nicolas Van der Maren, rejoint par le conseiller Stéphane Vanden Eede.



L'échevin répond que les 200.000€ et les heures d'étude étaient déjà consommés avant la crise sanitaire. *« Il est trop tôt pour analyser les nouvelles habitudes de mobilité car elles ne sont pas encore ancrées. »*

La minorité s'abstient.

Toponymie, ristourne eau/électricité

L'échevine en charge de la Toponymie Nadine Frasselte communique les noms de trois voiries dans le nouveau quartier de La Balbrière (chemins des Agasses (NDLR : pies), des Choucas et des Corneilles) et le nouveau nom de la voirie située entre le chemin du Cyclotron et la rue de Rodeuhaie (exit le chemin des Etoiles, dites désormais la rue de l'Observatoire, pour éviter la confusion avec l'avenue de l'Etoile située à Ottignies).

Egalement en charge des Affaires sociales, elle annonce que le Collège a décidé de doubler la ristourne eau/électricité pour 434 familles à revenus modestes, vu la hausse annoncée de la facture énergétique.

2^e modification budgétaire et taxe déchets

L'échevin des Finances Philippe Delvaux informe que la Ville offrira les nouveaux documents administratifs aux habitants qui les auraient perdus lors des inondations de juillet.

Il présente la 2^e modification budgétaire de la Ville. A l'ordinaire, l'augmentation des recettes (notamment grâce aux dotations reçues de la Wallonie, suite aux inondations) compense l'augmentation des dépenses (évacuation des déchets suite aux inondations, budget de l'éclairage public...). A l'extraordinaire, il faut prévoir des budgets pour la rénovation de l'escalier du Cœur de Ville, le projet de biomasse au Cœur de Ville, l'extension de l'école de La Croix et du service Travaux, l'aménagement de la rue de la Limite... et des subventions au CPAS et à la zone de police, suite aux inondations. En regard de ces projets ajoutés, d'autres sont reportés à l'année prochaine, ce qui permet de réduire l'emprunt.

La minorité s'abstient.



Philippe Delvaux détaille les raisons qui expliquent la hausse de la taxe déchets : 50€ pour une personne isolée (45€ en 2021, 40€ en 2020), 100€ pour deux personnes (90€ en 2021, 80€ en 2020), 115€ pour les ménages de trois personnes ou plus (100€ en 2021, 92€ en 2020). Pour les collectivités : 60€/lit (45€ en 2021, 40€ en 2020). Pour les commerces : 70€ (55€ en 2021, 50€ en 2020). Le prix des sacs poubelles ne change pas.

La Ville doit appliquer le principe du coût vérité : les coûts du service doivent être couverts par les recettes. Selon la législation wallonne, le taux de cette couverture doit être compris entre 95 et 110%. Pour 2022, notre taux s'élèvera à 99%.

« Le coût des recyparcs de l'inBW augmente. L'introduction du nouveau sac bleu entraîne une diminution de l'utilisation des sacs jaunes : nous avons donc moins de rentrées via l'achat de ces sacs », explique Philippe Delvaux, qui regrette que le sac réservé aux déchets organiques ne séduise pas plus d'habitants. L'échevin n'est pas optimiste pour les années prochaines, car le coût des recyparcs a augmenté plus que ce que l'inBW a demandé aux communes : le déficit s'accroît, l'inBW devra le couvrir dans le futur. A cela va s'ajouter le coût de la rénovation des fours de Virginal (eux aussi gérés par l'inBW) en 2022 et 2023.

Membre du bureau exécutif de l'inBW, le conseiller Hadelin de Beer de Laer constate que plus on est vertueux, plus on trie et plus ça coûte cher. « On ne peut pas continuer comme ça. »

Le conseiller Jacques Otlet signale que la ministre wallonne a prévu de revoir le système de coût vérité. « Pas sûr que ce sera plus favorable aux communes », pressent Hadelin de Beer de Laer.

1 abstention (Kayoux)

Le compte rendu de la séance du 23 novembre.

La séance se déroule « en présentiel », à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Le président Cedric du Monceau annonce qu'il reprendra l'habitude d'une citation au début de chaque séance. « La liberté consiste à se discipliner soi-même, pour ne pas être discipliné par les autres », dit-il, mentionnant Clémenceau.

Sur Google-mon-ami, la citation « La liberté consiste à se discipliner au lieu de se laisser discipliner » est attribuée à Einstein.

Le président nous reviendra ! Quoi qu'il en soit : de grands esprits, pour inspirer l'assemblée.

Salle de Cérroux

En fin de séance, le conseiller Dominique Bidoul fait l'inventaire du matériel défectueux dans la salle communale de Cérroux - près de deux pages - et se demande si l'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha est parent avec Dalida : « *Paroles Paroles* ».

L'échevin et la bourgmestre rappellent que le bâtiment a été réquisitionné par le gouverneur de la Province pour accueillir le centre de testing Covid. Dès lors, il était impossible d'y effectuer des travaux. « *Mais les montants des rénovations sont prévus au prochain budget, le responsable technique est sur la balle, les travaux commenceront début février. Une première société passera cette semaine, pour réviser la cuisinière et la friteuse. Une 2^e société révisera la pompe à bière, qui n'est malheureusement jamais nettoyée après un événement, ce qui explique qu'il y a des résidus dans les tuyauteries* », précise Abdel Ben El Mostapha. « *On va sensibiliser les occupants au bon usage et au nettoyage de cette pompe. Sinon, on laissera la place vide au bar, et chaque organisateur sera libre de louer une pompe auprès du fournisseur de son choix.* »

Dominique Bidoul estime que les deux organisations qui louent la salle le plus souvent sont des personnes de référence et l'occupent en bons pères de famille. Son colistier Nicolas Van der Maren juge que c'est trop facile d'expliquer la lenteur d'action par l'année covid. « *J'intervenais déjà en 2012, pour dénoncer les problèmes d'entretien de cette salle !* »

L'échevin promet une intervention rapide : des prix sont déjà sollicités. ●

Recours en justice

La bourgmestre demande l'autorisation d'ester en justice contre la décision du Gouvernement wallon d'octroyer un permis d'urbanisme pour l'extension d'un espace de bureaux à la rue du Monument. « *Nous avons rendu un avis défavorable, vu la proximité de la Dyle. Le demandeur a introduit un recours et le Gouvernement wallon a octroyé le permis* », explique Julie Chantry. « *L'impact des inondations de juillet sur la rue du Monument montre à quel point notre avis était pertinent.* »

L'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob regrette que la décision du ministre aille à l'encontre de ce que la Wallonie recommande en matière d'aménagement du



territoire. A savoir, de limiter l'imperméabilité des sols et pour ce faire, de conserver des espaces verts en centre ville.

Le groupe OLLN2.0 approuve la démarche du Collège mais annonce qu'il s'abstiendra néanmoins.

Dans la foulée, 7 conseillers (représentants de plusieurs groupes) s'abstiennent au sujet de l'ordre du jour de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW). Son directeur général a présenté l'état des finances et le plan stratégique de l'intercommunale, avant la séance du Conseil. « *Un nouvel appel à consultation ne nous semble pas indispensable et le montant nous paraît excessif* », justifie la conseillère Jeanne-Marie Oleffe.

L'échevin des Sports Benoît Jacob demande d'approuver la répartition d'une subvention de près de 370.000€ aux clubs sportifs reconnus par une fédération. Il s'agit d'une mesure de soutien du Gouvernement wallon, dans le cadre de la crise covid.

Unanimité.

Chemin n°16

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes demande d'approuver le texte de la convention à passer avec la commune de Lasne, pour l'aménagement cyclable du Chemin n°16 à Cérroux-Mousty. Les deux communes bénéficieront de subsides wallons et provinciaux.

« *Près de 400.000€ pour réaliser deux bandes de béton sur une voirie en pavés qui est tout à fait saine pour la circulation des piétons, des cyclistes et des voitures, c'est une dépense totalement inutile* », clament les conseillers Dominique Bidoul et Jacques Otlet, photos à l'appui. « *Vous allez avoir un tronçon d'1km de béton au milieu de nulle part ! Il y a tellement d'autres endroits où cet argent pourrait être injecté de manière plus judicieuse, pour entretenir et réfectionner les pistes cyclables existantes.* »

L'échevin pressent que l'accord ne sera jamais possible avec les deux conseillers, car « *on ne voit pas la même*



chose ». Il précise que ce tronçon a été sélectionné par la Région mais aussi la Province, qui accepte de financer les aménagements pour améliorer son réseau « points-nœuds ». « *Il s'agit de rendre ce réseau plus efficace, en visant le transfert modal : que ce tronçon puisse être parcouru par des vélos de ville munis de sacoches remplies de courses, des vélos cargos, des vélos avec enfants dans une charrette, des trottinettes... Pour y parvenir, il faut offrir une meilleure assise sur ce chemin. Il faudra travailler sur d'autres tronçons pour finir par mailler tout le territoire, cela prendra du temps.* »

Le conseiller Nicolas Van der Maren déplore un manque de cohérence, alors que le tronçon envisagé est précédé et suivi par des voiries boueuses.

« *Qui va passer par-là avec un vélo cargo ou des courses ? Venir d'un endroit où c'est la jungle et aboutir dans un endroit où c'est la jungle ?* », reprend Dominique Bidoul.

Jacques Otlet remarque que les services provinciaux ont certainement tiré un trait entre deux points-nœuds, sur un plan, et laissé à la commune le soin de vérifier la pertinence de l'aménagement. « *C'est comme si moi, cavalier, je demandais de retirer le béton pour aller me promener à Louvain-la-Neuve avec mon cheval ! Zut, quelque part ! Nous sommes une ville plurielle. Qu'on continue à respecter les campagnes et qu'on n'essaie pas de mettre du béton partout ! Je ne vois pas qu'on passe là avec une trottinette !* »

L'échevin reprend son argumentation : « *La piste cyclable crée le cycliste. Il faut que l'aménagement précède la fonction.* »

Le conseiller Thomas Leclercq remarque qu'il s'agit d'une liaison magnifique entre Louvain-la-Neuve et Bruxelles, pour les cyclistes.

Le conseiller Cédric Jacquet avance une alternative : une seule bande de béton, centrale ?

La majorité vote pour, OLLN 2.0 vote contre, Kayoux s'abstient.

Commerce et Social

L'échevine en charge des Affaires économiques Nadine Fraselle annonce l'octroi d'une subvention de 7000€ à l'Association des commerçants d'Ottignies, Cérroux, Mousty et Limelette (ACOM) pour l'organisation d'animations de Noël les 17, 18 et 19 décembre.

Egalement en charge des Affaires sociales, elle signale que la subvention annuelle de près de 25.000€ a été répartie entre 29 associations sociales - dont 3 nouvelles - pour leur fonctionnement.



Le conseiller Jacques Otlet regrette une répartition « au petit bonheur la chance » : « *Il est temps de revoir le règlement, pour objectiver les subventions qu'on donne.* »

Le conseiller Stéphane Vanden Eede constate qu'il vaut mieux jouer au hockey, en comparant la subvention sociale avec celle octroyée aux associations sportives, votée en début de séance.

La conseillère Mia Dani rappelle sa demande de mise en place de critères, pour évaluer l'action des associations bénéficiaires.

L'échevine reconnaît que le règlement est désuet, mais il prévoit cependant des critères qualitatifs (collaboration avec d'autres associations, situation d'urgence, innovation...) et quantitatifs (nombre de bénéficiaires de l'action sociale). Des points sont octroyés par l'administration, en fonction de ces critères, qui déterminent le montant de la subvention pour chaque association. Il ne faut pas négliger les petits montants, qui peuvent faire la différence dans un budget. « *La répartition est juste et équitable* », assure Nadine Fraselle.

La conseillère Cécilia Torres regrette qu'il faille toujours justifier, quand il s'agit du social. Quand on connaît le travail abattu par les bénévoles de ces associations...

Remarque qui fait bondir la conseillère Nancy Schroeders. « *Je ne suis pas d'accord avec cette caricature qui laisse entendre que vous êtes « social » et pas nous ! On questionne tout aussi bien les subsides octroyés aux clubs sportifs, pour s'assurer qu'ils servent l'intérêt général. Ce n'est pas parce que c'est un subside social qu'on ne doit pas le questionner. On ne conteste pas le travail qui est fait sur le terrain mais le saupoudrage. Et le manque de révision d'un règlement qu'on utilise depuis des années !* »

Les conseillers votent pour, à l'exception de Mia Dani, qui s'abstient.

Plateforme de rénovation énergétique

L'échevin en charge de l'Energie Abdel Ben El Mostapha demande d'approuver la convention qui liera la Ville et la société CLIMACT pendant 3 ans, pour suivre la plateforme de rénovation énergétique des logements destinée à aider nos habitants dans leurs projets de rénovation.

Le conseiller Jacques Otlet est très intéressé. Mais la personne engagée par la Ville a-t-elle les qualifications et l'expérience requises pour assurer cette mission ? Il estime que le projet visé de 60 rénovations/an est très ambitieux (un bilan annuel serait le bienvenu) et demande à connaître les conditions d'accès pour pouvoir bénéficier du service.

Le conseiller Stéphane Vanden Eede souhaite s'assurer

que les personnes en difficulté seront prioritaires pour bénéficier du service. Auront-elles accès à l'information, peut-être via le tuteur énergie du CPAS ?

L'échevin répond que l'agent communal a fait ses preuves lors d'une précédente mission « B-Reel », qui a permis l'accompagnement de 30 ménages. « *Nous sommes subsidiés par la Wallonie pour 75% de sa rémunération. Sans compter les 5000€ prévus pour les frais de fonctionnement.* » Il confirme que la convention prévoit des critères sociaux, pour la sélection des candidats.

La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle ajoute que la mission du tuteur énergie est différente, mais celui-ci pourra informer les candidats potentiels.

« *Il faut avoir le budget pour réaliser pareils travaux. Les ménages à revenus précaires, j'en doute* », estime la conseillère Jeanne-Marie Oleffe.

« *On peut déjà commencer par changer sa chaudière et/ou ses châssis* », répond l'échevin.

Abdel Ben El Mostapha promet de communiquer les critères d'attribution aux conseillers par mail.

Centrale biomasse

En fin de séance, le conseiller Cédric Jacquet s'inquiète longuement de l'avis favorable conditionnel remis par notre Ville (alors que la commune de Mont-Saint-Guibert a remis un avis défavorable) pour la construction d'une centrale biomasse bois dans le fond de l'ancienne sablière de Mont-Saint-Guibert. Il s'interroge au sujet des fumées, des odeurs, de l'impact sur la nappe phréatique... « *Est-ce une bonne idée de brûler autant de bois à cet endroit proche des quartiers, des entreprises, des terrains de sport ?* »

En résumé, il souhaite connaître les garanties environnementales, puisque le site de la sablière est une zone de grand intérêt biologique.

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux insiste sur le fait que les trois acteurs impliqués dans ce projet – l'UCLouvain, Veolia et l'inBW – ne sont pas des bras cassés. La première a imposé que la centrale destinée à alimenter son réseau de chaleur soit installée sur un terrain qui ne lui appartient pas, et donc de facto pas à Louvain-la-Neuve. « *Vous essayez de faire peur aux gens ! Ne mélangez pas tout: ce n'est pas notre Ville qui doit donner le permis. Le permis, unique (d'urbanisme, d'environnement et d'exploiter), a été octroyé par le Fonctionnaire délégué de la Wallonie. Nous avons fait part de nos craintes et obtenu des changements au projet, comme une rehausse de la cheminée. C'est d'abord et avant tout la responsabilité des acteurs du projet de s'assurer que celui-ci ne sera pas dangereux pour les riverains. On suppose par ailleurs que l'UCLouvain ne laissera pas faire n'importe quoi en matière de pollution.* »



Le conseiller Hadelin de Beer de Laer, vice-président du bureau exécutif de l'inBW, trouvera amusant de signaler à son président Christophe Dister que c'est un conseiller MR qui veut lui mettre des bâtons dans les roues.

Proxibus avenue de Jassans

Cédric Jacquet a ajouté un autre point, relatif à l'emplacement choisi par le TEC et la Ville pour l'arrêt du nouveau Proxibus à l'avenue de Jassans. « *A un carrefour très dangereux. La population a-t-elle été consultée ?* ».

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes justifie le choix, validé par la police : il faut respecter une certaine distance entre les arrêts, favoriser les lieux où on trouve la plus grande poche d'habitat possible, il faut un dégagement suffisant en terme visuel... « *Consulter la population ? Certainement pas ! Entre ceux qui veulent l'emplacement près de chez eux pour ne pas avoir à marcher pour prendre le bus et ceux qui le veulent loin de chez eux pour ne pas avoir à en subir les nuisances...* »

« *Dommage de ne pas profiter de l'expérience du terrain* », regrette le conseiller Nicolas Van der Maren, qui insiste sur la dangerosité de cet emplacement.

Pas d'antenne GSM à la rue de Renivaux

Le Collège communal y était défavorable, la Fonctionnaire déléguée wallonne a suivi son avis.

En sa séance du 9 décembre dernier, le Collège communal a pris acte du refus de la Fonctionnaire déléguée wallonne d'octroyer un permis d'urbanisme à la société Proximus, pour l'implantation d'une antenne de télécommunication de type GSM à la rue de Renivaux (à proximité entre autres du Collège du Christ Roi, de sa salle de sport, d'habitations et d'une zone Natura 2000).

Pour rappel, le Collège avait remis un avis défavorable - le 17 septembre - à la suite de l'enquête publique organisée du 16 au 30 août 2021. Cette enquête avait fait l'objet de 114 réclamations, y compris de la part de la SNCB.

Dans ce domaine, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve continue de défendre le principe de précaution, comme dans les autres dossiers relatifs aux antennes et à la 5G.

L'échevin promet d'analyser la localisation de cet arrêt.

Le Conseil se termine par le traditionnel quart d'heure de questions-réponses. Il y est notamment fait mention du mauvais état du parking des piscines, de l'œuvre d'art « Mur du Marathonien » à entretenir, d'une pétition des habitants du Buston suite aux nuisances du chantier RER et de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes (le 25 novembre). ●

Conseil du 14 décembre sur Youtube

La séance du Conseil du 14 décembre est visible sur Youtube, jusqu'au 25 janvier (date du prochain Conseil):

 **YouTube** https://youtu.be/_6P3DOI_fiE

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer succède à David da Câmara Gomes, démissionnaire, au poste d'échevin de la Culture et de la Mobilité.



22q11 Day

Comme l'an dernier, notre Ville a participé à la journée « 22q11 Day » le 22 novembre, en illuminant les fenêtres de son hôtel de ville en rouge, du coucher au lever du soleil.

La journée européenne « 22q11 Day » vise à sensibiliser le public au syndrome de délétion 22q11.2, un trouble chromosomique qui touche environ 1 personne sur 3000.

Les symptômes qui peuvent en découler sont très divers, ce qui explique le manque de connaissance du public: troubles d'apprentissage et de comportement, faiblesses cardiaques, problèmes d'audition ou d'alimentation dus à une malformation de la bouche et du nez.

La grande variété de symptômes liés au 22q11 rend son diagnostic difficile. Par conséquent, 50% des patients ne sont jamais diagnostiqués. Or les patients diagnostiqués plus tôt bénéficient d'un suivi médical et social de bien meilleure qualité, réduisant ainsi l'impact des symptômes sur leur vie quotidienne et celle de leurs parents. Un diagnostic précoce permet à l'entourage de mieux se préparer à l'arrivée d'un enfant porteur du syndrome; aux professionnels de la santé d'adapter leurs traitements; aux éducateurs d'adapter l'environnement pédagogique.

Nouvelles marches au printemps

Exit le béton, vive la pierre bleue (bouchardée) !

Fin novembre, nos ouvriers ont entamé le chantier de rénovation de l'escalier qui conduit à l'administration communale, au Cœur de Ville d'Ottignies.

Les marches ont été démontées d'un côté de l'escalier, on va en profiter pour réparer l'étanchéité en-dessous (car il y a des magasins sous l'escalier).

La Ville a acheté 150 pierres bleues de Wallonie (3 pierres par marche). Elles seront bouchardées (pour les rendre rugueuses) sur 6 cm de large, à l'avant, sur toute leur longueur. Sans cela, elles seraient trop glissantes.

« Nous avons fait le choix de ne pas remplacer l'escalier par des éléments en ciment, qui se détériorent avec le sel et le gel en hiver », explique l'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes.

Le directeur de notre service Travaux Martial Bovy

24Heures vélo

La 43^e édition se tiendra en octobre 2022.

Les étudiants avaient imaginé organiser l'édition 2021 des 24Heures vélo au printemps 2022... et l'édition 2022 en octobre 2022.

Deux éditions la même année : impensable, vu les effectifs requis pour l'encadrement de la manifestation (police, équipes médicales...), qui attire jusqu'à 50.000 fêtards.

Après avoir rencontré les autorités communales et les forces de police de notre Ville, les membres du Cercle Sportif Etudiant (le CSE, qui organise l'événement) ont décidé de revoir leur agenda.

« Ce n'est pas parce qu'elles ont été annulées à deux reprises



confirme que les petites réparations d'urgence effectuées à l'aide de béton à prise rapide n'ont pas tenu, les hivers passés. Sans doute que le béton initial n'était pas de bonne qualité, malheureusement.

En interne

Les marches devraient être livrées en février. Elles seront placées par nos ouvriers du service Voiries. Le 2^e côté de l'escalier sera entamé lorsque le 1^{er} côté sera fini, à la fin de l'hiver/au début du printemps.

Le service Travaux s'est aussi penché sur la fontaine, au centre de l'escalier. Celle-ci n'a jamais vraiment fonctionné, il y a toujours eu des pertes d'eau.

« Nous sommes en train de vérifier le fonctionnement des pompes et l'étanchéité des bacs, en interne. Nous pensons avoir trouvé l'origine du problème et si cela se confirme, nous pourrions envisager de remettre la fontaine en route dans le courant de cette année 2022. »

On croise les doigts ! ●



en deux ans que les 24Heures vélo vont disparaître », assurent Siloé Lacroix et Félix Goor, responsables promotion du CSE. « Personne ne le souhaite : ni le CSE, ni la Ville, ni l'Université ! Les 24Heures vélo vont revenir en force en octobre 2022. On a hâte ! »

Un évènement alternatif de moindre ampleur aura lieu en mars 2022.

« L'activité de mars aura des aspects sportif, folklorique, culturel, associatif et festif, mais en termes d'ampleur, on sera très loin des 24Heures vélo. » ●

Payer en ligne ?

Martine, Isabelle et Tristan ont suivi la 1^{ère} formation « Je gère ma banque digitale » donnée à l'EPN, le 25 octobre. D'autres séances sont programmées, les 24 janvier et 28 mars.

L'Internet banking, sur le PC ou le smartphone, ce n'est pas évident pour tout le monde. Ainsi, l'animateur de notre Espace Public Numérique (l'EPN, à l'angle du boulevard Martin et de la place du Centre) Alain Pirlot voit régulièrement des personnes désespérées franchir la porte de sa salle de classe.

« Il y a quelques années, c'était surtout des personnes âgées. Aujourd'hui, la fracture numérique touche des plus jeunes : 50, 60, 65 ans. Il y a de moins en moins de guichets de banque, les opérations se font de manière digitale, ce n'est pas toujours simple de comprendre le fonctionnement des applications. »

Le 25 octobre, il donnait sa première formation « Je gère ma banque digitale », peaufinée tout le week-end, pour apprendre à créer son profil, introduire son numéro de carte de banque, enregistrer son matériel, utiliser son digipass, introduire les codes de sécurité... afin de « montrer patte blanche » à sa banque et pouvoir effectuer des virements.

« Je vais essayer de vous convaincre que payer avec son smartphone, c'est sûr et rapide : moins de 2 minutes ! »

Avec le smartphone

La banque de l'Ottintoise Martine Cornet se trouve à... Mons ! Dès lors, elle n'a pas eu le choix et a appris à faire ses virements à l'aide de son ordinateur. Mais elle voudrait pouvoir le faire à l'aide de son smartphone.

« J'ai découvert qu'on pouvait aussi payer avec son smartphone au marché. Mais je ne sais pas comment ! »

La Néolouvaniste Isabelle Mathy a déjà suivi plusieurs formations de remise à niveau, à l'EPN. Notamment « J'organise mon ordinateur », qu'elle a trouvée très intéressante. Elle se débrouille donc avec son PC. Mais le smartphone, c'est une autre histoire.

« Je l'ai depuis un an mais suis loin d'en connaître toutes les possibilités. Désormais, il faut prendre rendez-vous pour aller à la banque. En faisant ses opérations soi-même, depuis la maison, on gagne beaucoup de temps. »

Tristan Hale, d'Ottignies, est un habitué de l'EPN. Il y a déjà suivi cinq formations, par curiosité, pour s'occuper, pour apprendre.



« J'aime bien écouter Monsieur Alain car il donne plein d'explications intéressantes. Pour les paiements en ligne, je privilégie les ordres permanents. Sinon, je préfère le cash. Ma tablette datait de 2014, j'en ai acquis une nouvelle... et tout est changé. Il y a dix fois plus d'icônes, de possibilités... les formations sont bien utiles, pour rester au courant. »

Emilia Puttevels, de Cérroux-Mousty, pousse la porte de l'EPN à ce moment.

« La banque en ligne ? Pas question ! Je me méfie ! »

Elle reconnaît cependant que la disparition des guichets de banque est un problème.

« Heureusement, j'arrive à faire mes opérations aux machines. Ce que je souhaite apprendre, moi, c'est l'envoi et la réception des courriels. Je suis bénévole dans une association et les contacts se font désormais par mails. »

5€ pour 10h de cours

Le programme des formations peut être consulté sur notre site olln.be ou envoyé par courrier si les candidats ne disposent pas d'une connexion à Internet. Prochaines formations « Je gère ma banque digitale » : les 24 janvier et 28 mars.

Les formations/ateliers ont lieu du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 ; l'accès libre et le « coaching » individuel, le mercredi de 14 à 16h et le vendredi de 9h30 à 11h30.

Pour accéder à ces services, des cartes sont en vente au prix de 5€ à l'Accueil de l'administration communale (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies). Elles donnent droit à dix heures de formations ou d'accès libre.

Inscriptions en ligne pour ceux qui ont un accès à Internet. Pour les autres, un coup de téléphone ou une visite sur place. ●

📞 010 / 43 64 84, epn@olln.be

Tous en Proxibus !



Le « Proxibus Ottignies » relie Rofessart et la Chapelle aux Sabots au centre d'Ottignies, sa gare, ses établissements scolaires... et au marché le vendredi. En passant par Limauges, Cérroux, Mousty et Limelette.

Depuis le 1^{er} décembre, notre Ville opérationnalise un Proxibus (16 places assises, 48 places debout), en collaboration avec le TEC.

Ce véhicule effectue deux boucles au départ du parking des Villas (voisin de l'athénée Paul Delvaux et surplombant la gare d'Ottignies) : l'une en direction de Rofessart (via l'avenue Demolder et l'avenue de Jassans), l'autre en direction de la Chapelle aux Sabots (via la clinique, la rue des Coquerées, Cérroux, Limauges...). Aux heures de pointe du matin et du soir en semaine, ainsi que le mercredi midi.

« Notre Proxibus intercommunal organisé avec Chastre et Mont-Saint-Guibert ayant été arrêté (NDLR : l'itinéraire a été repris par les lignes TEC 51 et 52), nous avons décidé de remettre nos moyens sur un autre projet destiné à améliorer encore la desserte de transports en commun », explique l'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes. « Nous pouvons nous réjouir d'une excellente

densité de lignes de bus sur notre territoire (NDLR : 12 lignes régulières, au départ de et vers Ottignies), mais il restait des zones moins desservies ».

Le Proxibus Ottignies rendra grand service aux élèves des établissements scolaires d'Ottignies, Limelette et Cérroux-Mousty, ainsi qu'aux navetteurs. Le vendredi matin, une 3^e boucle permet un aller-retour vers/depuis le marché d'Ottignies, en laissant 2 heures pour faire son marché.

Le tarif est celui d'un trajet TEC : 2,10€ le trajet, 4,20€ la journée, et des abonnements dont le prix varie en fonction de l'âge.

« L'abonnement d'un an est à moins de 40€ pour les 18-24 ans et les plus de 64 ans, ça vaut la peine d'y réfléchir », signale la directrice du TEC Brabant wallon Catherine Bes. « Réduire la part modale de la voiture, on y croit ! »

La Ville a prévu 100.000€ au budget 2021, pour lancer cette initiative et en couvrir les frais de fonctionnement (carburant, salaire des chauffeurs, petits entretiens et frais de réparation, passage au contrôle technique, nettoyage).

Le TEC met le véhicule à disposition et prend en charge les grosses réparations, la signalétique, les assurances et la communication. ●

letec.be, 010 / 23 53 53



PROXIBUS

OTTIGNIES

HORAIRES SEMAINE / TOUTE L'ANNÉE/ PÉRIODE SCOLAIRE																			
	A	B	A	B	M	A	A	A		M	B	B	B	B					
Ottignies, Dépose Minute Villas	06:45	07:35			13:25	16:05	17:05	18:05	Ottignies, Eglise	12:30									
Limelette, Buston Etang	06:47	07:37			13:27	16:07	17:07	18:07	Ottignies, Dépose Minute Villas	13:00	15:35	16:25	17:25	18:25					
Limelette, Ecoles de jassans	06:49	07:39			13:29	16:09	17:09	18:09	Ottignies, Athénée	13:01	15:36	16:26	17:26	18:26					
Limelette, Balaieu	06:53	07:43			10:00	13:33	16:13	18:13	Ottignies, Coquerées	13:04	15:39	16:29	17:29	18:29					
Limelette, Ecoles de jassans	06:57	07:47			10:04	13:37	16:17	18:17	Mousty, Centenaire	12:32	13:07	15:42	16:32	17:32					
Limelette, Buston Etang	06:59	07:49			10:06	13:39	16:19	18:19	Cérroux, Hironnelles	12:35	13:10	15:45	16:35	17:35					
Ottignies, Dépose Minute Villas	07:01	07:05	07:51	07:55	10:08	13:41	16:21	18:21	Cérroux, Quatre Bras	12:40	13:15	15:50	16:40	17:40					
Ottignies, Athénée	07:06	07:56	10:09						Ottignies, Coquerées	12:44	13:19	15:54	16:44	17:44					
Ottignies, Coquerées	07:09	07:59	10:12						Ottignies, Athénée	12:47	13:22	15:57	16:47	17:47					
Cérroux, Quatre Bras	07:13	08:03	10:16						Ottignies, Dépose Minute Villas	12:49	13:24	15:59	16:49	17:49					
Cérroux, Hironnelles	07:18	08:08	10:21						Limelette, Buston Etang	12:51									
Mousty, Centenaire	07:21	08:11	10:24						Limelette, Ecoles de jassans	12:53									
Ottignies, Coquerées	07:24	08:14	10:27						Limelette, Balaieu	12:57									
Ottignies, Eglise			10:29						Voyage	18	7	9	11	13					
Ottignies, Athénée	07:27	08:17												20					
Ottignies, Dépose Minute Villas	07:29	08:19																	

Circule uniquement le vendredi. A : BOUCLE ROFESSART
 Circule uniquement le mercredi. B : BOUCLE CHAPELLE AUX SABOTS
 BOUCLE MARCHÉ

HORAIRES SEMAINE / TOUTE L'ANNÉE/ CONGÉ SCOLAIRE																			
	A	B	A	B	M	A	A		M	B	B								
Ottignies, Dépose Minute Villas	06:45	07:35				17:05	18:05	Ottignies, Eglise	12:30										
Limelette, Buston Etang	06:47	07:37				17:07	18:07	Ottignies, Dépose Minute Villas		17:25	18:25								
Limelette, Ecoles de jassans	06:49	07:39				17:09	18:09	Ottignies, Athénée		17:26	18:26								
Limelette, Balaieu	06:53	07:43			10:00	17:13	18:13	Ottignies, Coquerées		17:29	18:29								
Limelette, Ecoles de jassans	06:57	07:47			10:04	17:17	18:17	Mousty, Centenaire	12:32	17:32	18:32								
Limelette, Buston Etang	06:59	07:49			10:06	17:19	18:19	Cérroux, Hironnelles	12:35	17:35	18:35								
Ottignies, Dépose Minute Villas	07:01	07:05	07:51	07:55	10:08	17:21	18:21	Cérroux, Quatre Bras	12:40	17:40	18:40								
Ottignies, Athénée	07:06	07:56	10:09					Ottignies, Coquerées	12:44	17:44	18:44								
Ottignies, Coquerées	07:09	07:59	10:12					Ottignies, Athénée	12:47	17:47	18:47								
Cérroux, Quatre Bras	07:13	08:03	10:16					Ottignies, Dépose Minute Villas	12:49	17:49	18:49								
Cérroux, Hironnelles	07:18	08:08	10:21					Limelette, Buston Etang	12:51										
Mousty, Centenaire	07:21	08:11	10:24					Limelette, Ecoles de jassans	12:53										
Ottignies, Coquerées	07:24	08:14	10:27					Limelette, Balaieu	12:57										
Ottignies, Eglise			10:29					Voyage	10	6	8								
Ottignies, Athénée	07:27	08:17																	
Ottignies, Dépose Minute Villas	07:29	08:19																	



Consultez-nous!



Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be

www.piersoncestbon.be

Atelier théâtre Jean Vilar
SAISON 2021-2022

GEORGE DANDIN OU LE MARI CONFONDU

Molière / Lully

18.01 > 22.01.2022

AULA MAGNA
WWW.ATJV.BE
0800/25 325

Mise en scène : Michel Fau - Avec Alka Balbir, Armel Cazedepats, Michel Fau, Philippe Girard, Florent Hu, Anne-Guersande Ledoux, Nathalie Savary, 4 chanteurs et 8 musiciens en alternance de l'Ensemble Marguerite Louise - Direction musicale : Gaëtan Jarry - Costumes : Christian Lacroix

Production : Centre International de Créations Théâtrales - Théâtre des Bouffes du Nord. Coproduction : Théâtre de Suresnes - Jean Vilar - Opéra Royal - Château de Versailles Spectacles - Théâtre de Gex - Atelier Théâtre Jean Vilar - Théâtre de Compiègne - Festival de Salé - L'Entracte, scène conventionnée. Avec la participation artistique du Jeune Théâtre National. Action financée par la Région Ile-de-France, Remerciements : Opéra de Paris - Direction Alexander Nief / Opéra National de Bordeaux. Photo : © Marcel Hartmann

Bonjour,

Vous souhaitez apparaître dans ce bulletin communal ?
Contactez nous !

Régie publicitaire • Philippe Musch - 0488 260 541 • philippe@baam-aa.be

Communication
Activation
Digital
Production

Friendly contacts

Augmentez votre pouvoir d'attraction!

VOUS AVEZ UN DOUTE SUR VOTRE QUALITÉ D'ÉCOUTE ?
FAITES UN TEST D'AUDITION **GRATUIT !**

Audiologiste
Audio-Solutions
Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. : 010.457.013
ou 0494 / 14 76 29

E-mail : info@audio-solution.be

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'U(Louvain)
peut vous aider!

Des milliers de talents
prêts à répondre
à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs



SOCIAL

Pas seul, face à l'Alzheimer

L'Alzheimer Café - le 4^e lundi du mois, à Ottignies - permet aux familles d'échanger au sujet de leur vécu et des solutions à apporter.

Le Limelettois Jacques Legrand participe à l'Alzheimer Café d'Ottignies depuis plusieurs mois, et regrette que ce lieu de rencontre - où l'accent est mis sur la convivialité - ne soit pas mieux connu.

Aidant proche de son épouse malade depuis 6 ans, il sait la souffrance des familles quand elles réalisent que leurs proches sont atteints de différents types de démences.

« *Le malade devient progressivement distrait, inattentif, confus, parfois illogiquement nerveux ou irritable. La conduite automobile devient difficile, parce que la mémoire du trajet à faire s'efface et le conducteur se perd. Viennent ensuite les petits oublis, d'éteindre la lumière, de fermer les portes des armoires, du frigo, de la maison... Autant de soucis pour lesquels il faut trouver des remèdes et où l'échange d'expérience apporte des solutions.* »

Ce lundi, un couple venu d'une commune voisine évoque le cas de leur maman/belle-maman. « *Nous craignons qu'elle ne soit plus capable de vivre seule, ni de conduire. Mais les avis médicaux sont partagés.* »

Les casseroles brûlées, les objets qui disparaissent et les proches accusés de vol, les hallucinations... Jacques Legrand se retrouve six ans en arrière. « *C'est exactement ce que j'ai vécu, un long calvaire. Les « Alzheimer Café » (virtuels, du fait du Covid) m'ont permis de parler de ma situation et de découvrir que je n'étais pas le seul à être confronté à la maladie. La parole libère.* »

Le Limelettois est désormais plein de ressources : il connaît les portes qu'il faut pousser pour obtenir de l'aide et en informe les nouveaux venus.

« *C'est le but de l'Alzheimer Café* », signale l'assistante sociale Esther Dibaseca, agent Proximité-Démence pour la Ligue Alzheimer belge, animatrice de l'Alzheimer Café d'Ottignies. « *Ce n'est pas un milieu médicalisé. On échange sur ce qu'on vit au quotidien, on partage ses expériences, on conseille... en respectant la confidentialité, en ne monopolisant pas la parole et en n'émettant pas de jugement.* »

« *La médecine atteste de la maladie et tente d'y apporter une réponse médicamenteuse hypothétique, les*



Jacques Legrand et Esther Dibaseca

neuropsychologues y apportent une réponse théorique sur tous les aspects de la maladie, mais que faire concrètement ? L'échange d'expérience de terrain apporte solutions pratiques... et apaisement », ajoute Jacques Legrand. ●

L'Alzheimer Café d'Ottignies vous accueille le 4^e lundi de chaque mois (hors fériés et congés scolaires) à la Maison de la Citoyenneté (rue des Deux Ponts, 15). Prochain rendez-vous : le 24 janvier.

📞 02 / 510 61 88 - <https://alzheimer.be>

iles de paix

Les bénévoles d'Iles de Paix se mobiliseront à nouveau, les 14, 15 et 16 janvier. Réservez-leur un bon accueil, à la sortie des grands magasins et centres commerciaux, et sur les marchés. Ils vous proposeront des modules classiques (6€) et des modules à planter (graines d'aneth, 10€).

L'argent récolté au cours de cette 52^e campagne financera des projets au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie.

Rejoignez le mouvement !

Si vous souhaitez prendre une part plus active dans la campagne, contactez un des responsables pour notre commune :

📞 Bernard Delhaye : 0474 / 627 531
Cécile Langouche : 0473 / 973 192
Anne Laduron : 0498 / 101 852



SOCIAL

Chèques taxi

Les chèques taxi existent depuis fin 2002. Destinés aux personnes âgées de 60 ans et plus et/ou handicapées, ils offrent une grande liberté : pas d'inscription préalable, liberté d'action et de déplacement 7 jours/7 et 24 h/24, distance illimitée, choix entre plusieurs sociétés de taxis.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, il est possible d'acheter 75 chèques par an. Des conditions de revenus sont cependant requises : pour pouvoir acheter pour 2€ un chèque qui a une valeur de 5€, le revenu annuel brut imposable du ménage ne doit pas dépasser 20.763,88 €. Cette somme est augmentée de 3.843,96€ par personne à charge. Ces montants correspondent au statut BIM (plafond au 01/09/2021).

Pour obtenir vos chèques, adressez votre demande au service Activités et Citoyen-Affaires sociales de la Ville (2, espace du Cœur de Ville, à Ottignies. marie-anne.deblauwe@olln.be, 010/43 61 76).

Cinq sociétés de taxis partenaires :

- Taxi Fonseca / Taxi LLN
0487 / 37 72 76
www.taxilln.be
- Taxis Blancs d'Ottignies-LLN
0475 / 97 71 83
www.taxiblanc.be
- Global Trigory Media
0471 / 43 84 99
info@taxi-broeckx.be
www.taxi-ottignies-lln.be
- Harbaoui Karim CD Taxis
0476 / 98 35 17

Et aussi, pour la prise en charge de personnes à besoins spécifiques:

- Un bout de chemin ASBL (LLN)
010 / 68 80 73
- Mobilité à petit prix ASBL (LLN)
0484 / 79 87 89 ●



Difficultés de déplacement ?

Pensez aussi au service **Mobitwin OLLN** développé par notre CPAS et Taxi Stop. Pour en bénéficier, deux conditions :

- vous n'avez pas accès facilement aux transports en commun ou ils ne sont pas présents là où vous résidez.
- vos revenus ne dépassent pas deux fois le Revenu d'Intégration Social (RIS) (soit au maximum 2.591,82€/ famille à charge et 1.917,82€/ isolé).

La première étape est de s'affilier au service (10€/ an). Il est possible de s'inscrire pour une demi-année à partir du 1^{er} juillet (5€). Ensuite, pour profiter d'un trajet, il suffit de contacter le service téléphonique de la centrale, deux jours ouvrables à l'avance.

Le tarif dépend du nombre de kilomètres. Le montant n'excède jamais 0,35€/km (montant destiné à couvrir les frais du chauffeur volontaire). La course est payée directement au chauffeur.

📞 010 / 43 65 70 (en semaine, de 8 à 12h).
taxirepas@cpas.olln.be

Pensez également à **TEC à la demande** développé par le TEC, en collaboration avec la Ville.

TEC à la demande circule du lundi au vendredi de 7h30 à 23h et le samedi de 10h30 à 23h, dans les quartiers du centre de Louvain-la-Neuve, dans ses parcs d'activités, dans le centre d'Ottignies et dans certaines entités aux alentours (Dion-le-Mont, Vieuxart, Wavre Sud (N25 jusqu'à la caserne des pompiers), Corroy-le-Grand, Corbais, Beurieux, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne, Mousty, Suzeril et Méridaux).

Le prix d'un ticket est de 2,10€/pers (9,20€ pour 8 tickets). Le service est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

📞 www.letec.be
010 / 23 53 53, du lundi au vendredi de 7 à 18h.

Dormir dehors

La conséquence, souvent, de problèmes qui s'accumulent. A l'approche de l'hiver, nous nous interrogeons : que pouvons-nous faire pour aider les personnes sans abri ?

Une personne qui dort dans une cage d'escalier, à l'entrée d'un centre commercial, au milieu d'un parc public... cela nous choque. Surtout quand les températures diminuent.

Chaque année, des citoyens interpellent la Ville et ses responsables politiques : « Comment est-ce possible, à notre époque?! ». Quand ce ne sont pas des commentaires indignés, sur les réseaux sociaux.

« Dans la majorité des cas, les services de la Ville sont au courant des situations et connaissent les personnes », explique Steve Evrard, responsable de notre service de Cohésion et Prévention Sociales. « Certaines ne souhaitent pas être accompagnées, mais ce n'est pas pour cela qu'elles sont laissées à l'abandon et qu'un travail social ne peut se faire. Le CPAS et les éducateurs de rue accompagnent les personnes, en respectant leur choix. »

Que pouvez-vous faire ?

Le premier réflexe à avoir, si vous rencontrez ce type de situation, est d'aller vers la personne, lui demander si elle va bien, si elle souhaite être accompagnée par un service d'aide... Vous pouvez lui proposer une boisson chaude, des

vêtements chauds, un coup de main pour effectuer une démarche administrative... ou l'orienter vers les services d'aide de la Ville.

« Il faut oser s'adresser à un inconnu, ce n'est pas donné à tout le monde. Dans le doute, les habitants peuvent toujours s'adresser à nos services, pour faire part de leurs observations et permettre une prise en charge. »

Un document devait être distribué aux commerçants avant la fin décembre, dans lequel la police répertorie tous les services d'aide pour les personnes en situation de « mal-logement ». Notre CPAS et notre service de Prévention y figurent, évidemment, mais aussi le centre d'accueil de jour Un Toit Un Cœur (UTUC, à la voie des Gaumais de Louvain-la-Neuve), la Croix-Rouge...

« Notre province n'a pas d'abri de nuit mais il existe un dispositif d'urgence sociale qui lie les CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre et Grez-Doiceau. La police y recourt en cas d'urgence. Un Relais social intercommunal vient aussi d'être lancé, dont le but est de coordonner les services qui œuvrent dans la lutte contre la grande précarité... notamment en faveur des personnes sans logement ou en logement inadéquat. » ●

i CPAS : 010 / 43 65 11
contact@cpas.olln.be
Service de Cohésion et Prévention Sociales :
010 / 43 64 80
prevention@olln.be
Urgences médicales : 112
Police : 101

Un Relais social intercommunal



Lancé le 18 octobre, le Relais social intercommunal du Brabant wallon devrait devenir un élément clé dans la lutte contre la pauvreté, dans notre province (la seule qui ne disposait pas encore de pareille structure).

Un Relais social a pour mission de coordonner les services qui œuvrent dans la lutte contre la grande précarité (notamment en faveur des personnes sans logement ou en logement inadéquat).

Le Relais social du Brabant wallon se devra d'être innovant dans son approche, car sa réalité territoriale diffère de celles des grandes villes wallonnes. Il participera à l'élaboration de nouveaux projets et recherchera des fonds, pour répondre aux nombreux besoins du secteur.

Une trentaine de partenaires - des secteurs public et associatif - sont rassemblés au sein de cette nouvelle structure, dont notre Ville et son CPAS. A leurs côtés, des opérateurs en lien avec le logement, l'aide alimentaire, l'hébergement (maisons d'accueil), la santé (la clinique Saint-Pierre et les maisons médicales) et la santé mentale, mais aussi des partenaires actifs dans la mise en place de lieux d'accueil de jour ou développant des accompagnements pour des publics spécifiques (personnes en lien avec la prostitution, sortants de prison, migrants en transit...).

Une demande sera introduite auprès de la Wallonie pour obtenir les subsides nécessaires au fonctionnement de l'ASBL et à l'engagement d'une équipe, dès janvier 2022. ●

i Les services qui souhaitent se joindre au réseau sont invités à contacter Maelle Dewaele :
sbw.mdewaele@gmail.com

**60%
VENDU**

Les résidences du PARC DU LION

Braine-l'Alleud - Waterloo
Chaussée de Nivelles 222 à 1420 Braine-l'Alleud

À proximité de la Butte du Lion, un ensemble résidentiel de "haut standing" implanté dans un vrai parc privé paysager de 2,5 ha avec étang, rivière, toitures vertes, façades végétalisées,...

Ensemble diversifié, composé de 2 petits immeubles à appartements et de 4 concepts innovants "d'appartements-villas" (càd entrée et garage privés avec accès direct à l'appartement, sans partie commune) à découvrir...

Et d'un immeuble de 4 étages, avec appartements 2 et 3 chambres, penthouses "classiques" (entrée commune, 2 cages d'ascenseurs menant jusqu'aux sous-sols emplacements voitures et caves). Architecture contemporaine, découpée, à l'esprit "village de vacances", intérieurs très lumineux avec de grandes terrasses spacieuses, orientées sud et sud-ouest.

Matériaux durables de grande qualité, isolation poussée, classe A, chauffage sol, triple vitrage, finitions luxueuses.

En direct avec
le promoteur



À VENDRE: APPARTEMENTS 2 ET 3 CHAMBRES ET PENTHOUSE

Les atouts: Situé à 22 km de Bruxelles RO / en 14' train direct Braine-l'Alleud et Waterloo proches de la campagne et de toutes les commodités, commerces, loisirs, cinéma, sports, piscine, golf, enseignement général, école des arts, école de musique, bibliothèque, hôpital,...

Vous désirez une visite: 0491/90.50.90

Prochains rendez-vous:
Portes ouvertes le 27/03/22
de 10h00 à 16h30

Disponibilité
printemps 2022



www.demimo.be - 0491/90.50.90 - info@demimo.be

SOS Taxi 
Transport Service

SERVICE TAXI CONVENTIONNÉ DU BRABANT

0472/52.57.06



AÉROPORTS ET GARE

Vous avez besoin d'être conduit à l'aéroport, la gare ou à tout autre endroit où vous devez vous rendre.

Nous vous y emmènerons tous les jours et toutes les heures de la semaine.



A L'ÉTRANGER

En Belgique ou même à l'étranger, avec un service convenu, nous répondons à votre demande, avec une grande courtoisie.



SERVICES SENIOR

Pour vous aider à vous rendre chez votre médecin ou à faire toute autre course, en toute sécurité, avec l'assistance d'un chauffeur courtois et dans des conditions sanitaires adéquates.

Nos secteurs d'activité :

Ottignies, Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Limauges, Bousval, Chaumont-Gistoux, Mont-Saint-Guibert, Limelette, Limal, Wavre, Walhain, Chastre, Rixensart, Genval, Rosières, La Hulpe.

Vous devez vous rendre à un rendez-vous important sans perdre de temps ?
Nos agréables taxis vous emmènent !



sos-taxi.be

sos.taxibw@gmail.com



UN SERVICE DE QUALITÉ
POUR VOUS FACILITER
LA VIE !

**-10% SUR
PRÉSENTATION
DE CE BON**





PARTICIPATION

Budget participatif



Déposez votre candidature avant le 1^{er} février.

Après l'organisation d'un premier budget participatif avec Proximity en 2019-2020 (10.000€ partagés entre 7 projets portés par des citoyens), la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve reprend le processus sous le nom « Ma Ville en mieux ». Pour 2021-2022, un budget participatif de 30.000€ sera partagé entre des initiatives citoyennes qui soutiennent la transition écologique et créent du lien social.

Les ASBL, collectifs de citoyens organisés en association de fait, coopératives à responsabilité limitée à finalité sociale ou agréés CNC et les fondations d'utilité publique sont invités

Place du Centre

Près de 500 personnes ont répondu au questionnaire relatif à l'avenir de la place du Centre : merci !

Il en ressort que les répondants souhaitent davantage d'HoReCa sur cette place. Des commerces également, mais dans une moindre mesure : d'abord des commerces alimentaires et de proximité (épicerie, boulangerie, boucherie), ensuite des commerces d'équipement de la personne et de la maison.

« Pour les répondants, l'élément principal qui améliorerait la place et les rues adjacentes serait la présence à la fois d'un espace vert et d'un espace ludique. Ces deux éléments arrivent à égalité, en première position. Un espace d'animations et la mise en valeur du patrimoine semblent moins essentiels », annonce Adélaïde Boodts, en charge de la Participation citoyenne pour notre Ville. « Au sujet du stationnement, source de dilemme cornélien : le désir de davantage de stationnement pour les voitures et le désir de moins de stationnement pour les voitures en surface sont en effet à égalité. Le désir d'obtenir davantage de stationnement pour les vélos est aussi un des souhaits les plus exprimés, avec 47% des voix. »

Toutes ces informations enrichiront les discussions lors des ateliers participatifs organisés ces prochains mois. Ces ateliers seront une des principales sources d'inspiration des autorités communales.

Ateliers participatifs

Quelque 101 personnes ont montré leur intérêt à participer aux ateliers participatifs relatifs à l'avenir de la place. Au vu de cet enthousiasme, un tirage au sort multicritères (genre, âge, représentation des commerçants, représentation des différents quartiers d'Ottignies... avec la volonté de donner plus de place aux personnes habitant sur ou à proximité de

à déposer leur candidature avant le 1^{er} février 2022.

Les lauréats seront sélectionnés par un jury indépendant composé d'experts, de citoyens de la commune et d'un représentant de l'administration communale. Sur base des critères suivants : impacts environnementaux, impacts socio-économiques, dimension participative et partenariats, faisabilité et pérennité du projet, originalité et répliquabilité du projet, intégration d'un ou plusieurs objectifs de développement durable de l'ONU. ●

www.olln.be/budgetparticipatif
participation@olln.be – 010 / 43 61 85

la place) a dû être effectué, pour assurer une bonne qualité d'écoute et d'échange, mais aussi pour garantir une bonne représentativité de la population.

Initialement prévus en 2021, ces ateliers - reportés suite à la crise covid et aux inondations - seront organisés en présentiel, dès que la situation sanitaire le permettra. « Avec les conclusions de ces ateliers, les autorités communales auront tous les éléments pour arrêter le projet. La procédure du marché public sera lancée ensuite. On peut donc espérer voir le début de la concrétisation du projet en 2023 ». ●

www.olln.be/placeducentre

Dialoguez avec le Collège

Le Collège rencontra les habitants de Rofessart, le 24 février.

Envoyez vos questions/thématiques avant le 15 janvier : participation@olln.be ou par courrier : Administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies.

Les informations pratiques et les thématiques seront communiquées sur la page Facebook de la Ville, et transmises dans un toutes-boîtes aux habitants du quartier.

Prochaines rencontres : Hocaille-Blocry le 28 avril, Limelette-Buston le 8 juin, LLN centre-Biéreau-Baraque le 12 octobre, Tiernat-La Croix-Stimont-Bauloy le 1^{er} décembre. ●

rencontrescitoyennes.olln.be



Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funeraillesdebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

Matériaux de construction,

Horaire libre-service

Lundi - vendredi: 6h30 -18h00

Samedi: 7h -13h

Horaire showroom

Lundi - vendredi: 8h30 -18h00

Samedi: 8h30 -13h



Carrelages, sanitaires, menuiserie intérieure, peintures,...



f Bigmat Grez-Doiceau
Showroom Bigmat Grez-Doiceau
infogrez@bigmat.be - showroom@bigmatgrezdoiceau.be

1390 Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre, 362
T +32 (0)10/84.15.28
www.bigmatgrez.be



Plantations citoyennes

Rejoignez-nous les 19 et 21 janvier, à l'espace de Moulinsart (Louvain-la-Neuve).

Le Plan Stratégique Transversal de la majorité communale détaille différentes actions qui confirment la volonté de préserver et développer la biodiversité en ville, ainsi que de créer et gérer des espaces verts conviviaux.

La verdurisation de l'espace public offre de nombreux avantages pour le climat, le bien-être et la santé.

« Les événements pluvieux de juillet 2021 et leurs conséquences désastreuses nous rappellent qu'un sol végétalisé retient mieux les crues et joue le rôle d'éponge, tandis que le béton augmente le ruissellement qui finit par saturer le réseau d'égouttage », explique l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux. « La végétation en ville permet aussi d'atténuer les changements climatiques, grâce à l'absorption de CO₂. Elle améliore le micro climat et évite la surchauffe lors de fortes chaleurs, tout en purifiant l'air ambiant. Par ailleurs, il n'est plus à démontrer l'effet apaisant de la nature sur le moral de chacun. »

Vous souhaitez contribuer à la verdurisation de notre ville pour offrir plus de zones de refuges, de nourrissage et de reproduction à la faune et la flore ? Plantez ! Dans l'espace public ou chez vous.

19 et 21 janvier : plantations

Quelque 17 arbres (érables champêtres et tilleuls) et 3 bosquets composés d'essences fleuries seront plantés à l'espace de Moulinsart (près de la ferme équestre, à Louvain-la-Neuve), les 19 et 21 janvier, de 10 à 16h.

Rejoignez-nous ! Emmenez vos gants, bottes, bêche... Prévoyez un casse-croûte et de l'eau pour les courageux qui resteront la journée.

22 janvier : distribution de plants d'arbres

Vous préférez étoffer votre jardin ?

Une distribution d'arbres et petits fruitiers (liste des essences sur notre site olln.be) aura lieu le samedi 22 janvier, de 13 à 15h30, au service Travaux (avenue de Veszprém, 5, à Ottignies). Elle sera précédée d'une action « Une naissance un arbre » pour les jeunes parents de notre entité, à 11h, à l'espace de Moulinsart.

 Renseignements et inscriptions:
010 / 23 62 50 - environnement@olln.be



Mais encore...

Notre Ville mène d'autres projets pour favoriser la nature en Ville :

- Animation du PCDN 2.0, groupe citoyen, pour développer et restaurer la biodiversité ;
- 15 espaces verts communaux mis à la disposition des particuliers pour qu'ils y développent des projets en faveur de la biodiversité (12 zones sont encore disponibles).
- les conventions « J'adopte un espace vert » pour les citoyens qui souhaitent embellir les voiries communales

Avec le PCDN

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) rassemble des citoyens motivés qui réfléchissent à des actions à mettre en œuvre pour maintenir, développer et restaurer la biodiversité dans notre ville.

« Il ne s'agit pas seulement de protéger la biodiversité, mais aussi de veiller à la régénérer pour préserver et développer les services écosystémiques que la nature nous rend : une eau épurée, un air sain, des sols fertiles, une alimentation variée et une vie en bonne santé », précise l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux.

Bienvenue :

- le 19 janvier à 18h, à l'hôtel de ville d'Ottignies, pour échanger avec les membres du PCDN ;
- le 19 février, pour installer des bâches, à la veille de la migration des batraciens. Equipez-vous de bottes, gants et pelles ;
- le 20 février, de 10 à 13h, pour participer à l'entretien de la cressonnière.



ENVIRONNEMENT

La stérilisation

Une solution pour le bien-être des chats.

Une chatte peut avoir deux à trois portées par an. Une portée elle-même implique quatre chatons en moyenne, et souvent jusqu'à six petits. Un seul couple peut donc donner la vie à 36 chats en l'espace de 16 mois !

Chaque année en Wallonie, les refuges recueillent environ 30.000 chats. Il n'y a malheureusement pas assez d'adoptants et les refuges sont contraints d'en euthanasier 10.000 environ. Le phénomène est d'autant plus préoccupant que s'y ajoute la problématique de la surpopulation de chats errants.

La prolifération des chats engendre des nuisances en matière de biodiversité, d'hygiène publique mais aussi de cadre de vie (nuisances olfactives, sonores...). Pour contrer ces effets, la stérilisation est une solution efficace. Elle apporte de nombreux avantages pour la vie de l'animal et de son propriétaire (meilleure santé, sociabilité, espérance de vie rallongée...).

Chats errants

Notre Ville continue sa campagne annuelle de stérilisation des chats errants. Dans les limites du budget disponible, il est possible de les faire stériliser (mâles et femelles) par le vétérinaire partenaire de la Ville, gratuitement.

Remplissez le formulaire en ligne sur notre site olln.be (services techniques, environnement, bien-être animal) et suivez les instructions.

A propos du nourrissage, notre règlement de police précise qu'il est interdit de déposer de la nourriture sur la voie publique « lorsque cette pratique favorise la multiplication d'insectes, de rongeurs et d'animaux errants tels que chats, chiens, pigeons ou autres oiseaux, lorsque cela engendre un problème de salubrité, de sécurité ou de tranquillité publiques pour les personnes et les biens immobiliers ». Cette interdiction est aussi applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble.

Chats domestiques

Notre Ville a décidé d'élargir la campagne de stérilisation aux chats domestiques des ménages en situation de précarité économique. Les détails sur notre site olln.be

 010 / 43 62 50 - environnement@olln.be



Nature & Progrès

La section locale Brabant ouest de Nature & Progrès vous invite :

● **Le samedi 22 janvier, de 14 à 16h30**

Échanges sur les circuits-courts, le local, les modes de consommation actuels et les possibilités de s'en éloigner, le bio, le bio industriel ainsi que de la place des supermarchés dans notre société.

● **Le samedi 19 février, de 14 à 16h30**

Conférence/débat sur le compostage, par Vincent Gobbe.

A la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies).

PAF: 7€, 5€ (membres Nature & Progrès). Talents acceptés.

 et réservations : 0474 / 42 46 18 (répondeur) ou brabantouest@natpro.be

Langes: sac jaune!

Depuis le 1^{er} janvier, la Wallonie interdit que les langes soient jetés dans les sacs pour déchets biodégradables.

Les langes doivent être jetés dans le sac jaune (déchets ménagers), car ils sont composés majoritairement de plastique et de produits chimiques.

Un castor hyper actif !

Le domaine provincial du Bois des Rêves l'aime beaucoup mais... il y a des limites ! Le projet de nouvelle plaine de jeux est maintenu à proximité de la cafétéria, le castor devra déménager.

Est-il seul ? Ou s'agit-il de toute une famille ? Jusqu'à présent, on n'a aperçu qu'un seul individu. Mais autant de dégâts peuvent-ils être le fait d'un seul castor ?!

Arbres taillés en crayons, branches empilées en barrages... le Ry Angon en voit de toutes les couleurs, depuis quelques mois. Les animateurs du Musée de l'Eau et de la Fontaine également : l'ancien clos des fontaines est totalement inondé.

« *L'eau allait jusqu'au parking* », explique Nancy Schroeders, directrice d'administration en charge de la Culture, du Sport et du Tourisme, à la Province. « *L'espace barbecue était complètement inondé, lui aussi.* »

Était, car la Province a reçu une dérogation du Département de Nature et Forêt (DNF) wallon pour écrêter régulièrement les barrages construits par l'animal, de telle sorte que l'eau puisse s'écouler.

« *Le Ry Angon n'a plus son débit habituel. Il s'est formé tout un étang, les arbres ont leur base dans l'eau... ils risquent de pourrir. L'écrêtage des barrages a permis de faire baisser le niveau de cet étang, mais c'est une solution temporaire. On retire quelques épaisseurs de branchages et le lendemain, c'est reconstruit !* »

Nouvelle plaine de jeux

Un castor au Bois des Rêves, ce n'est pas nouveau. L'animal séjournait auparavant sur l'île, au milieu du



grand étang. Sans causer trop de soucis, tout le monde l'aimait bien.

Mais sa nouvelle localisation pose problème, car il a choisi exactement le site qui doit accueillir la nouvelle plaine de jeux du domaine, pour laquelle la Province a obtenu un permis et adjudgé les marchés publics aux entreprises Eecocur et Robinia.

Les travaux commenceront au début 2022, pour une ouverture de la plaine de jeux espérée à l'automne, ou pour la saison 2023.

« *Ce sera une plaine de jeux très naturelle, avec des jeux en bois (toboggans, balançoires, tyrolienne, espace sensoriel...) bien intégrés dans l'environnement. Il y aura trois zones d'activités, adaptées à l'âge des enfants. L'ensemble sera accessible aux personnes à mobilité réduite.* »

Nancy Schroeders annonce qu'on y accèdera gratuitement, comme dans la plaine de jeux actuelle (laquelle disparaîtra, au profit d'un nouvel aménagement).

Quid du castor, alors ?!

« *Il ne devrait pas aimer les engins de chantier qui interviendront sur le site et démoliront les deux barrages. Nous avons sollicité une dérogation, les spécialistes du DNF sont venus sur place, pour constater les dégâts.* »

Il n'est absolument pas question de supprimer le castor, c'est d'ailleurs une espèce protégée en Wallonie. Gêné par l'activité humaine au moment des travaux, il devrait déménager un peu plus loin, le domaine est vaste.

Des représentants de la Ville ont rencontré tous les intervenants de ce dossier, pour s'assurer d'une approche la plus respectueuse possible de la biodiversité. ●

Votre agence locale, et à dimension humaine, vous souhaite de vivre **une très belle année**, emplies de petits moments à savourer.

2022 a pointé son nez et notre équipe reste à votre disposition pour répondre à **vos challenges les plus fous**.

Maité, Sabine, Arno, Philippe & Thierry



Friendly contacts

0488 260 541



BD BERGER-DRAYE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com
Rue aux Fleurs, 9 1341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61





SPORT

Trois étoiles

La plus belle distinction de l'Adeps, pour notre commune sportive.

Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule commune du Brabant wallon à avoir obtenu le label 3 étoiles décerné par le jury de la première édition du « Label Adeps Communes Sportives », avec un score de 84.82%.

Ce label distingue les communes qui mènent une politique de développement du sport accessible à tous, favorisant le recours à la mobilité douce pour un accès facilité aux sites sportifs et valorisant leurs infrastructures sportives.

Sur les quatorze communes de notre province qui ont rentré leur candidature, seules six ont été labellisées : une étoile pour Villers-la-Ville, Waterloo et Walhain, deux étoiles pour Rebecq et Hélécinne, trois étoiles pour Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« Nous venons d'installer les panneaux, en cinq endroits de la ville », annonce l'échevin des Sports Benoît Jacob, pas peu fier. « Ce label est une reconnaissance du travail fourni par notre service des Sports, le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées... et tous les bénévoles, sans qui les clubs ne fonctionneraient pas. »

Et l'échevin d'énumérer les investissements consentis par la Ville, ces dernières années : agrandissement du CSLI (avec l'aménagement de terrains de Padel), construction d'un skatepark, développement de l'implantation sportive située le long de l'avenue Baudouin 1^{er}, rénovation des vestiaires du centre sportif Jean Demeester et du Royal Ottignies Stimont (ROS), implantation de deux nouveaux vestiaires préfabriqués pour le rugby et le hockey...

« L'Adeps reconnaît aussi les activités que nous avons développées : le Pass Sport (1400 exemplaires vendus), le Sport sur ordonnance, le jogging de la Ville, les stages gratuits dans les quartiers, la gymnastique pour les aînés, la journée inclusive pour mélanger public valide et moins valide, la journée sportive des familles, les mini-padel, badminton et basket... »



Sport pour tous (ici la zumba, au CSLI des Coquerées, archives 2020)



Encore des projets !

Le label est attribué pour trois ans. Après quoi, la Ville devra réintroduire sa candidature.

« On va tout faire pour le garder », promet l'échevin. « On a encore des projets dans nos cartons, pour développer le sport vecteur de bien-être, de lien social et d'intégration. Et d'autres, pour améliorer l'accès à nos infrastructures et leur confort. » Benoît Jacob cite une journée consacrée au fair-play en mars prochain, l'installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques au CSLI et l'isolation complète du centre (châssis, toiture...), le projet d'un « package » regroupant trois joggings organisés dans notre ville (en vue d'en faire un challenge), la rénovation de la toiture du club-house du rugby et des toilettes du ROS...

« Le directeur du CSLI planche sur un gros projet de week-end sport-santé, avec des mini-conférences et des activités sportives. Il devrait avoir lieu en mai. »

L'inspecteur de l'Adeps Thierry Bury annonce que 90 communes de la Fédération Wallonie Bruxelles ont rentré leur candidature pour la labellisation 2022 (pour 125 communes en 2021), dont 10 du Brabant wallon. Elles seront examinées en janvier.

« Ce label permet aux communes de s'autoévaluer par rapport à la politique sportive qu'elles ont mis en place ou veulent mettre en place », résume l'inspecteur. « Il n'y a pas de subsides à la clé, mais le label doit avoir un effet dynamisant pour la population, qui prend conscience qu'elle bénéficie d'une offre sportive reconnue comme diversifiée et de qualité, accessible à tous. » ●

BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE



Magasin **bio** avec
plus de **200 références en vrac**,
des produits **locaux**,
bio et **éthiques**,
ouvert **7j/7**,
et une **équipe engagée**.



A très vite dans notre magasin !



- 5€

DÈS 50€ D'ACHATS

Un bon par client. Copies non autorisées.
Non cumulable avec d'autres offres.
Valable jusqu'au 28/02/2022.

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-19h
8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux

Prix Rossel

A Philippe Marczewski, Alix Garin et Zidrou.



Réunis le 26 octobre, les conseillers communaux ont voté l'octroi de deux fois 2000€, pour les « Grand Prix Rossel de bande dessinée » 2020 et 2021.

Outre ce prix en numéraire, notre Ville offre aussi la cérémonie de remise des prix (NDLR : auparavant sous l'appellation « Diagonale BD », elle ne concernait que les auteurs de bande dessinée), traditionnellement scénarisée par le comédien Eric De Staercke dans le magnifique écrin de la Ferme du Biéreau.

La remise des Prix 2021 a eu lieu le 27 octobre et consacré Philippe Marczewski (Prix Rossel de Littérature) pour son roman « Un corps tropical » publié aux éditions Inculte, Alix Garin (Prix Victor Rossel de Bande dessinée) pour son roman graphique « Ne m'oublie pas » publié aux éditions Le Lombard, Zidrou alias Benoît Drousie (Grand prix de l'Académie de Bande dessinée) pour l'ensemble de son oeuvre.

Notre échevin de la Culture David da Câmara Gomes a remis son prix à Alix Garin ; le président du jury de l'Académie de Bande dessinée Bernard Hislaire, à Zidrou; le rédacteur en chef du Soir Christophe Berti, à Philippe Marczewski. Le président du jury du prix littéraire Pierre Mertens étant malheureusement accidenté, son discours a été lu par le journaliste du Soir Daniel Couvreur. ●

Délibère-Toi recherche des opérateurs

Délibère-Toi offre la possibilité aux 12-21 ans de s'investir bénévolement dans une ou plusieurs actions citoyennes, pendant les jours blancs (fin juin) et le mois de juillet. Les objectifs: permettre aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local...



Délibère-Toi recherche de nouveaux opérateurs motivés à partager leur expérience, connaissances et savoir-faire. Appel est fait aux associations, indépendants, artistes, particuliers...

Concrètement, les stages sont organisés « sur mesure », en fonction des possibilités/disponibilités des opérateurs (ceux-ci ne sont pas rémunérés). Les opérateurs déterminent le nombre de jeunes qu'ils sont prêts à accueillir, la durée de l'activité (½ jour, 1 jour, 1 semaine), une date ou plusieurs dates et les horaires. L'équipe de Délibère-Toi s'occupe de la coordination ainsi que de la gestion des inscriptions en ligne (elles seront ouvertes le 19 avril).

L'AMO La Chaloupe a contracté une assurance responsabilité civile collective pour tous les jeunes qui participent au projet Délibère-Toi dans le cadre des stages citoyens.

☎ 0487 / 18 00 25
 info.deliberetoi@gmail.com
www.deliberetoi.be (onglet « opérateur »)



LOISIRS

Près de 40 photos

Bravo aux deux Néolouvanistes qui ont remporté le concours photos organisé pour les 50 ans de Louvain-la-Neuve.

Notre Office du Tourisme-Inforville lançait un concours photos sur la thématique « Louvain-la-Neuve, 50 ans d'une ville atypique », l'été dernier.

Près de 40 photos lui sont parvenues, dont 9 ont été sélectionnées et exposées pendant le mois de septembre, au centre commercial L'esplanade.

L'échevin du Tourisme Benoît Jacob a remis leurs prix aux gagnantes, le 8 novembre :

Prix du jury: Cécilia Himpe, pour «Le baron».

Prix du public: «En route vers les étoiles», de Charlotte Léonard.

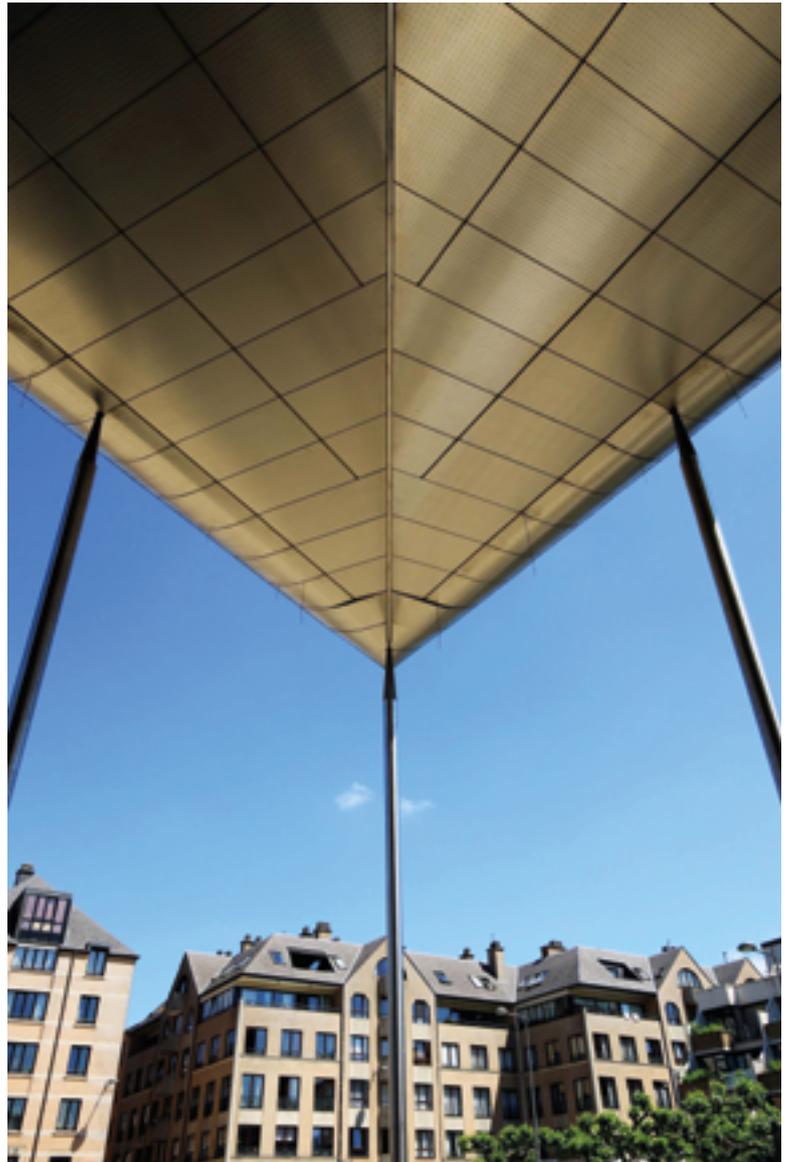
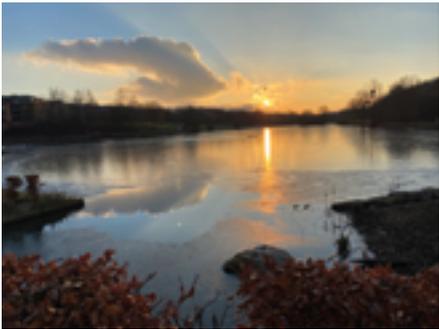


Charlotte Léonard (prix du public pour sa photo « En route vers les étoiles » : 40% des 430 votes collectés) et Cécilia Himpe (prix du jury pour sa photo « Le baron »), toutes deux de Louvain-la-Neuve.

Elles ont remporté de magnifiques lots - séjour VIP de deux nuitées à Louvain-la-Neuve, bon pour l'achat de matériel photo, accès à THE VEX Adventure, visites guidées privatives... - qui leur permettront d'en savoir encore plus sur leur ville.

Bravo aussi aux autres finalistes : Edith Rioux, Stanislas Béthune, Claude Monette, Danielle De Crom et Ingrid De Dycker (leurs photos sur la page suivante).

La remise des prix clôturait l'année des festivités pour les 50 ans de la cité universitaire, au lendemain des dernières visites guidées organisées sur ce thème (deux dates ajoutées, vu le succès de ces visites). ●



Au Musée L



Le Musée L propose l'entrée gratuite pour tous, chaque 1^{er} dimanche du mois (les 6 février, 6 mars...).

Le Musée L (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve) programme une exposition « Formes du salut », du 25 février au 5 juin. Elle emmènera les visiteurs dans les coulisses de la restauration d'œuvres, à la découverte des pratiques religieuses anciennes.

Le Musée L a bénéficié d'un dépôt de sculptures de la Donation royale en provenance de l'abbaye de Val-Duchesse. Plusieurs visites guidées : renseignez-vous !

Journée familles

Le 2 mars, de 10 à 15h, découvrez les histoires les plus romantiques du musée et partez à la rencontre des figures amoureuses se cachant dans les œuvres. Un moment plein de tendresse à partager en famille. 5€/enfant + entrée au musée pour l'adulte accompagnant.

Stage « De toutes les matières »

La bibliothèque publique et le Musée L proposent aux 8-12 ans de fabriquer, expérimenter, chipoter, triturer, explorer... différentes matières, en s'inspirant des livres de la bibliothèque et des œuvres du musée. Du 28 février au 4 mars, de 9h30 à 16h30. 100€.

D'autres activités encore

Récital de nouvel an avec la violoncelliste Stéphanie Huang (le 20 janvier), visites guidées « La galerie des moulages » (le 20 janvier) et « Les coulisses d'une restauration » (le 21 janvier), rencontre avec l'eurodéputé Philippe Lamberts (le 15 février), rencontre avec la graveuse et peintre Yvonne Cattier autour du dessin (75 m de long !) « Le voyage sur l'eau » (le 17 février)... ●

i 010 / 47 48 41 - www.museel.be - info@museel.be

Pirates, en février



Le Musée de l'eau et de la fontaine (allée du Bois des Rêves, à Ottignies) organise une animation « Les Pirates d'eau douce » pour les familles, du 15 au 17 février, de 10 à 15h30. Départ toutes les 30 minutes, durée estimée : 1h30. Dès 5 ans.

Montez à bord du vaisseau du Capitaine Barbe Rousse et essayez de retrouver sa carte au trésor ! Il faudra faire preuve de courage et de malice pour affronter les épreuves qu'il vous réserve. Enigmes, jeux d'adresse et mini « escape game » vous attendent.

Inscriptions :
reservations@lemuseedeleauetdelafontaine.be

i 0470 / 67 20 55
www.lemuseedeleauetdelafontaine.be



Favoriser l'entrepreneuriat local et durable



Concernant l'emploi, Ottignies-Louvain-la-Neuve est une terre de contrastes.

Grâce à un nombre important d'établissements scolaires et universitaires, de services médicaux, d'activités culturelles et sportives, de professions libérales et d'entreprises de pointe attirées par le parc scientifique, notre ville est un pôle d'emploi important tant au niveau provincial que wallon : en 2019 le nombre d'employé.e.s sur le territoire d'OLLN excédait de près de 10% la population en âge de travailler dans la commune. Vu la nature des activités, ces postes sont cependant souvent occupés par des travailleurs qui n'habitent pas la commune. Cependant, si le taux de chômage est inférieur à la moyenne wallonne, il est supérieur à la moyenne du Brabant wallon ; les inégalités de revenus entre les habitant.e.s. de la ville sont plus élevées que la moyenne wallonne ; et le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale par rapport à la population est plus élevé que la moyenne provinciale. Il y est donc urgent de favoriser la création d'emplois de qualité permettant à tous et à toutes de trouver un épanouissement au travail et une qualité de vie sociale.

Notre commune héberge de nombreux commerces et activités économiques de types divers. En outre, ces dernières années, nous avons vu fleurir diverses initiatives locales qui se caractérisent par une volonté de respecter 'un triple bilan' (de l'anglais 'triple bottom line'), une vision de l'entrepreneuriat qui élargit la notion de l'efficacité d'une entreprise au-delà d'une rentabilité purement financière, pour prendre en compte la responsabilité sociale et le respect de l'environnement. Ces entrepreneur.e.s durables cherchent à développer un modèle économique pérenne, soucieux des enjeux environnementaux et sociaux, et visant à apporter une plus-value sociétale.

À cet égard, notre ville comptabilise plus de 3800 postes de travail salarié, soit 30% du total du Brabant

wallon, dans le domaine de l'économie sociale (ES). L'ES se compose d'activités économiques productrices de biens ou services, exercées par des sociétés, coopératives et/ou à finalité sociale, et des associations dont l'éthique se traduit par une finalité de services pour la collectivité plutôt que pour le profit. Le modèle coopératif est, par ailleurs, en plein essor en Wallonie, avec le soutien, entre autres, des fonds d'investissements wallons comme W-Alter . Les initiatives de type entrepreneuriat durable sont ainsi nombreuses en matière de production d'énergie renouvelable, d'alimentation durable, d'économie circulaire ou encore de mobilités alternatives.

Au niveau local, nous avons vu l'émergence de nombreux commerces de proximité où l'on peut trouver des produits issus de l'agriculture biologique, des circuits courts et proposés dans une dynamique "zéro déchet". La monnaie locale, le Talent , vise à mieux nourrir l'économie réelle, locale et éthique et à stimuler la circulation de la richesse créée par les habitants du centre du Brabant wallon dans leur région.

Nous nous réjouissons du lancement de nombreuses initiatives de transition qui ont pour but de resserrer les liens sociaux, de contribuer à la réalisation des objectifs de la COP26 et de créer des environnements de travail plus sereins (cafés citoyens et coopératives, repair cafés, potagers communautaires, voitures partagées, co-working, grainothèques et bibliothèques d'objets, ...). Aussi, le projet européen Sharepair soutient le développement des emplois dans une économie de réparation locale grâce au partenariat Ville-Maison du Développement Durable-UCLouvain et l'ES Cyréo.

Convaincu.e.s que la transition vers des modes de production et de consommation plus durables commence au niveau local, les élu.e.s Ecolo s'engagent à entretenir dans les années à venir cet élan d'entrepreneuriat durable. Par exemple, nous soutiendrions la mobilisation de sources de financement innovantes (l'emprunt citoyen, 'crowdfunding') qui permettent de capter l'épargne pour financer des activités locales. ●

Alasdair Reid, Paule-Rita Matlier,
Pierre Laperche – Ecolo

400.000 € pour bétonner le chemin de promenade n°16 à Céroux... Ceci n'est pas une fake news !

Tous les promeneurs connaissent ce magnifique chemin de campagne au milieu des champs (du bout de la rue de Moriensart à la rue du Grand Chemin à Lasne), sis sur le plateau de Céroux et duquel on jouit d'une vue imprenable sur la tour de Moriensart. Ce vieux chemin pavé recouvert par endroits de fin gravier est fréquenté depuis toujours par les cyclistes, cavaliers, et promeneurs au grand bonheur des amoureux de la nature.

Pourquoi le bétonner aujourd'hui ?

C'est la question que nous avons posée au Collège lors du Conseil communal du mois de novembre. Réponse de la majorité (Ecolo-Avenir-PS) :

- On peut recevoir des subsides de la Région wallonne et de la Province, réduisant ainsi la charge de la Ville à 188.000 € sur les 400.000 € budgétés (NDLR : les moyens de la Région et de la Province ne seraient-ils pas aussi de l'argent public ?) ;
- Le chemin actuel est difficilement praticable par les vélos cargos et les trottinettes électriques...
- Cette portion de chemin serait un maillon essentiel d'un futur réseau cyclable vers Bruxelles (NDLR : mais avant et après le km bétonné, les chemins d'accès restent dans leur état).

Pour nous, c'est juste une dépense inutile !

Si la Ville dispose de tels moyens, il y a bien d'autres endroits à Céroux qui mériteraient l'attention du Collège, comme les rues du Puits, du Bois Henri etc.

Ceci n'est pas un bulletin communal !

Lors du Conseil communal d'octobre, le Collège s'était ému de ce que le groupe OLLN 2.0-MR colportait des « fake news » en relatant les effets de l'augmentation des impôts communaux sur les citoyens, dans sa

publication annuelle « Ceci n'est pas un bulletin communal », qui venait d'être distribuée en toutes boîtes dans notre commune.

Si nous admettons une certaine confusion dans la rédaction de l'article controversé, nous tenons à clarifier et confirmer le propos. Les centimes additionnels communaux au précompte immobilier sont bel et bien passés de 1900 à 2100 en 2003 et à

2400 en 2019. La part communale à l'IPP (impôt des personnes physiques) est, quant à elle, bien passée de 6% à 6,7% en 2014 et à 7,7% en 2019. Sur base du compte 2020 de la Ville, des chiffres officiels (l'Office belge de statistique – Statbel) du nombre de contribuables et du nombre de logements et bâtiments soumis au précompte immobilier, nous avons chiffré ces augmentations pour un couple actif, propriétaire de son logement, à 517,79 € en moyenne ! Et ceci n'est malheureusement pas une fake news... pas plus que les dépenses que ces augmentations servent à financer

(comme bétonner le chemin de promenade n°16 à Céroux)... Nous le regrettons ! ●

Pour le groupe OLLN2.0-MR

Jacques Otlet,
Dominique Bidoul,
Nicolas Van der Maren,
Cédric Jacquet,
Conseillers communaux



☎ 02 / 385 11 11

LE NUMERO



DE BRAINE-MAZOUT

VOTRE MAZOUT DE CHAUFFAGE
AU MEILLEUR PRIX



+ de 50 ans
d'expérience



SERVICE DE GARDE LE W-E
EN CAS DE PANNE
(octobre à mars)



LIVRAISON RAPIDE GARANTIE



7J/7



POSSIBILITÉ DE COMMANDER
SUR BRAINEMAZOUT.BE

-10 €

POUR MIN. 1 000L LIVRÉS *

* Offre non cumulable avec d'autres promotions
(valable jusqu'au 31/03/2022)

-25 €

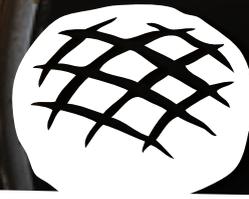
SUR LE PRIX D'UN TEST
D'ÉTANCHÉITÉ (TRANSINITY) *

* Offre non cumulable avec d'autres promotions
(valable jusqu'au 31/03/2022)



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN



D'ANTAN

CUISSON AU FEU DE BOIS

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

CÉROUX-MOUSTY

119C, avenue Provinciale

Tel. : 010/395 003

*Merci à tous nos clients
pour leur précieuse fidélité !*



*Bienvenue à bord de 2022 et croisons les doigts pour
que cette nouvelle année soit faite d'un programme de joie,
de chance, de réussite et de bonne santé pour tous.*

*Au Douaire, même derrière un masque,
vos commerçants vous accueilleront toujours avec le sourire.*